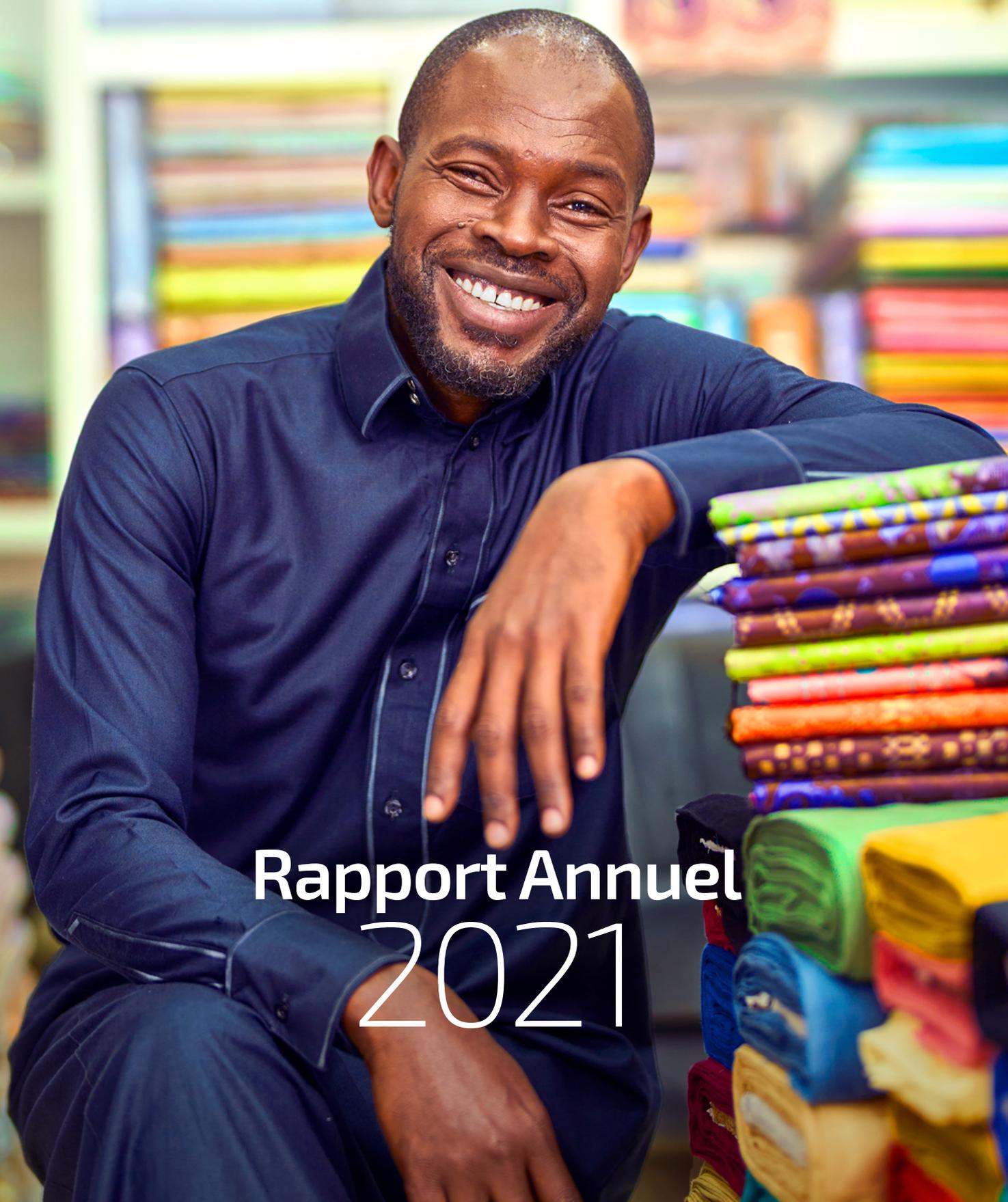




BAOBAB



Rapport Annuel
2021

Sommaire



INTRODUCTION	4
1 NOS CHIFFRES CLÉS & GOUVERNANCE	6
Chiffres clés	8
Gouvernance	10
2 BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021	12
Faits marquants 2021	14
Clients et produits	15
Innovation et technologie	18
Ressources humaines	19
Gestion des risques	20
Perspectives 2022	21
3 NOTRE IMPACT	22
Notre approche	24
Notre réponse face au COVID	26
Focus sur notre gestion des performances sociales (SPM)	28
4 NOS FILIALES	30
Madagascar	32
Sénégal	34
Nigéria	36
Côte d'Ivoire	38
Mali	40
Tunisie	42
Burkina Faso	44
République Démocratique du Congo	46
Chine	48
Baobab+	50
5 ÉTATS FINANCIERS	52



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Arnold EKPE, Président du Conseil d'administration

2021 a été une année difficile à l'échelle mondiale en raison des défis persistants liés au Covid. Je suis heureux de constater que la direction de Baobab a réagi rapidement et efficacement pour faire face à la situation et contrôler les répercussions sur notre société. Par conséquent, nous sommes sortis de la pandémie avec une position favorable à la croissance. Malgré les défis, nous avons poursuivi les initiatives en matière de technologie et de transformation.

Dans un contexte où des tendances majeures transforment le secteur des services financiers, Baobab a décidé de procéder à des investissements stratégiques en vue de se préparer aux futures mutations que connaîtront les services financiers inclusifs. Cela implique, avant tout, de revoir nos objectifs d'impact. La microfinance arrive à maturité, avec une prise de conscience croissante du besoin urgent de comprendre les effets en matière de durabilité. Nous sommes convaincus que seules les institutions qui réussiront à gérer ce paradigme connaîtront le succès. Pour ce faire, Baobab investit dans des outils d'évaluation d'impact afin de trouver la meilleure façon de fournir des services financiers aux micro-entrepreneurs sous-bancarisés et de permettre ainsi aux communautés de prospérer.

En raison du manque d'infrastructures préexistantes, l'Afrique est à l'avant-garde de la transformation numérique des services financiers. En outre, en tant que ramification du système financier classique, la microfinance n'est pas isolée mais évolue dans un environnement compétitif et en pleine expansion. Là encore, la société est en train de former une équipe solide et poursuit

une ambitieuse transformation numérique et opérationnelle.

De concert avec les dirigeants de l'entreprise, le Conseil remplit son rôle en appliquant une discipline stratégique et une gouvernance efficace visant à garantir que la société fonctionne conformément à ses objectifs. Nous sommes en train de bâtir une institution résiliente et plus flexible d'un point de vue financier, opérationnel et stratégique. Ainsi, nous nous prémunissons contre les chocs

" Nous construisons une institution résiliente, capable d'absorber les chocs avec plus de flexibilité en matière de capital, plus de flexibilité opérationnelle et plus de flexibilité stratégique "

imprévus que nous ne manquerons pas de subir dans le monde actuel, et qui sont souvent plus intenses sur le continent africain. Par conséquent, bien que 2022 soit susceptible d'être une autre année volatile qui affectera les taux d'intérêt, les flux d'investissement, les capitaux et les prix des biens de consommation, nous sommes convaincus que notre modèle économique est résilient et qu'il s'adaptera à ces défis.

Pour conclure, je remercie la direction et les collaborateurs, que ce soit au siège ou sur le terrain, pour leur ardeur au travail et leur gestion efficace de la société. Je tiens également à exprimer mon immense gratitude envers mes collègues du Conseil d'administration et nos actionnaires pour leur appui constant.

Arnold Ekpe

Président du Conseil d'administration



MESSAGE DU PDG

Philip SIGWART, Président-directeur général

Comme la plupart des pays du monde, nous avons abordé l'année 2021 avec l'espoir que nous laissions derrière nous la pandémie de Covid-19. Tel n'a pas été le cas, car de nouveaux variants sont apparus, entraînant davantage de restrictions et de mesures sanitaires.

Ce n'est qu'au second semestre de 2021 que nous avons commencé à être plus optimistes. Entre-temps, les économies des pays au sein desquels Baobab exerce ses activités, rebondissaient, à l'exception de la Tunisie, du Sénégal et de Madagascar, qui ont été plus sévèrement touchés. Parallèlement au redressement des économies, notre activité a également repris, avec une forte demande de crédit, ce qui a alimenté la croissance de notre portefeuille de prêts en cours et de nos décaissements. Nous avons poursuivi notre croissance organique, en nous focalisant sur le renforcement de la couverture de nos plus grands marchés, tels que le Nigéria et la RDC.

La reprise de notre activité s'est traduite par le fait que nous avons pu à nouveau nous concentrer sur les ressources humaines avec des embauches et la formation du personnel. En 2021, nous avons beaucoup investi dans le renforcement des capacités requises pour assurer la robustesse de Baobab à long terme. Au total, nous avons formé près de 650 cadres et 3 000 employés en 2021. Dans le cadre de ce programme, plus de 90 000 heures de formation ont été dispensées, avec un accent particulier sur le partage des connaissances et l'ancrage de ce savoir-faire en interne pour l'avenir. Ces efforts continus se poursuivront en 2022.

Une autre priorité de l'année dernière a été la digitalisation. Nous avons beaucoup investi dans la dématérialisation du traitement des crédits et l'automatisation de la souscription aux prêts grâce au data scoring. Nous avons signé de nouveaux partenariats avec des fournisseurs de mobile money, afin de permettre aux clients d'effectuer des transactions directement à partir d'un compte Baobab via un téléphone portable. Nous avons en outre lancé une version améliorée de notre application mobile, laquelle comprend des fonctions de paiement et de mobile money. À la fin de l'année, 20 % de nos clients l'utilisaient déjà.

La reprise amorcée l'année dernière nous a donné une base solide pour progresser davantage en 2022. Nous nous réjouissons de voir que la concurrence se développe de plus en plus dans le domaine de la microfinance. Compte tenu de la non bancarisation d'une partie importante de la population du continent africain, les possibilités de croissance et de structuration du marché sont nombreuses. Mieux encore, la concurrence est synonyme d'un meilleur accès aux services financiers pour les populations que nous servons. Et c'est là l'objectif et la mission de Baobab.

Je remercie de tout cœur le personnel de Baobab, nos partenaires et actionnaires, pour leur soutien indéfectible, ainsi que nos clients pour la confiance qu'ils nous accordent.

Philip Sigwart

Président-directeur général



1 NOS CHIFFRES CLÉS & GOUVERNANCE



CHIFFRES CLÉS EN 2021

Notre ambition est d'être le partenaire financier privilégié des entrepreneurs.

Baobab est un groupe spécialisé dans les services financiers, son activité s'étend sur huit pays du continent africain et sur une province de la Chine. S'appuyant sur un réseau de filiales, elle fournit des services financiers à un demi-million de micro-entrepreneurs et de petites entreprises, **conformément à sa mission qui est d'élargir l'accès au financement à ceux qui sont mal desservis ou laissés pour compte par le système bancaire classique.** Nos produits comprennent des micro-prêts, des solutions d'épargne, des opérations et des services bancaires au quotidien, ainsi que des produits bancaires innovants tels que les paiements mobiles, les solutions du type "buy now, pay later" et les nano-prêts numériques.



BAOBAB CRÉDIT



BAOBAB ÉPARGNE



BAOBAB PAIEMENT



BAOBAB ASSURANCE

10 PAYS

BURKINA FASO | CHINE | CÔTE D'IVOIRE | FRANCE (H) | MADAGASCAR | MALI
NIGÉRIA | RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO | SÉNÉGAL | TUNISIE



457 079
clients actifs*



46%
des clients sont
des femmes



44%
des clients ont
entre 25 et 40 ans



1 282
points de vente**



4 301
employés



54%
gestionnaires
de portefeuille



2,7%
portefeuille à
risque à 30 jours



52%
crédits digitaux***



723
million d'encours de
crédit



311
million d'encours
d'épargne

* Un client actif est une personne physique ou morale ayant effectué une transaction sur un compte Baobab au cours des 12 derniers mois.
** Les points de vente comprennent nos agences et notre réseau d'agents bancaires.
*** Les prêts numériques comprennent tous les prêts dont le processus est totalement ou partiellement numérique, comme nos offres Taka et Alip, notre processus de décaissement Tune Loan ou tous nos prêts en Chine.



► Christina REIFSCHNEIDER
Directrice Administrative et
Financière

■ Notre succès de l'année dernière souligne la valeur des relations étroites et durables que nous avons établies avec nos clients au fil des ans ■

Comment décririez-vous les performances de Baobab en 2021?

La société a obtenu des résultats remarquables, tant sur le plan financier qu'opérationnel, retrouvant presque complètement son niveau d'avant Covid. Nous avons notamment enregistré une croissance significative de nos revenus d'intérêts nets, qui sont passés à 723 millions d'euros. Au cours du second semestre, nos décaissements ont fortement augmenté, tandis que la situation de notre trésorerie est restée favorable grâce à la stabilité des dépôts des clients.

Quelles ont été les principales réalisations de l'année ?

Le niveau des prêts restructurés dans notre portefeuille est passé de 50 % en 2020 à seulement 2,4 % à la fin de l'année dernière, une évolution impressionnante et bien meilleure que ce que nous avons prévu. Ce résultat a été rendu possible par les mesures que nous avons prises en 2020 et au début de l'année 2021 pour aider nos clients à se remettre de la récession économique induite par le Covid, à redémarrer leurs activités et à reconstituer leur capital. Nous avons également réussi à augmenter de 10 millions d'euros le capital de Baobab+, notre filiale de commercialisation de panneaux solaires selon le principe du pay-as-you-go.

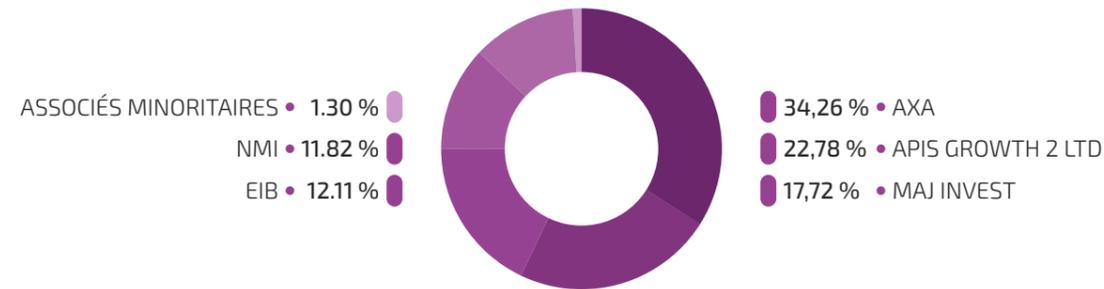
Pouvez-vous nous faire part de votre feuille de route pour 2022?

Le succès que nous avons enregistré l'année dernière reflète l'importance des relations étroites et durables que nous avons nouées avec nos clients au fil des ans. Ces relations nous donnent l'agilité nécessaire pour réagir rapidement face à des changements de situation, en nous appuyant sur nos propres connaissances et sur notre compréhension plutôt que sur un simple modèle de notation. En 2022, nous continuerons à renforcer nos relations avec nos clients, car nous pensons que c'est la clé de la résilience et de la réussite en microfinance. Puisque notre modèle se révèle efficace, nous sommes convaincus que cette année encore nous afficherons de très bons résultats financiers.

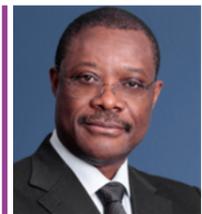
Focus: Baobab+ se surpasse en 2021

Baobab+ est une filiale du Groupe spécialisée dans la distribution de kits solaires, et ce en vue de contribuer à l'électrification des zones mal desservies des pays africains. Baobab+ fonctionne selon un modèle de crédit-bail: les clients emportent leurs équipements et paient au fur et à mesure qu'ils les utilisent. Baobab+ a ainsi obtenu des résultats remarquables en 2021. De plus, les perspectives pour 2022 sont extrêmement positives. Grâce à l'augmentation du capital réalisée avec Norfund, le Fonds d'investissement norvégien pour les pays en développement, Baobab+ dispose des ressources financières nécessaires pour étendre ses activités à de nouveaux marchés et bénéficie de la présence de Norfund au sein de son Conseil d'administration.

NOTRE GOUVERNANCE



NOTRE CONSEIL DE SURVEILLANCE



▶ **Arnold EKPE**
Président du Conseil de Surveillance
Président d'Honneur du Business Council for Africa



▶ **Jean-Michel PIVETEAU**
Vice Président Conseil Banque & Finance



▶ **Thierry PORTE**
Président du Comité d'Audit, Risques et Compliance
Directeur Général de JC Flowers & Co



▶ **François ROBINET**
Membre - Président d'Axa Strategic Ventures



▶ **Alain NADEAU**
Président du comité ESG - Conseiller principal pour la BERD



▶ **Garance W. RICHARD**
Membre - CEO, AXA Emerging Customers



▶ **Nick TALWAR**
Président du comité stratégique - PDG de CircleUp



▶ **Houssam A. MOUSSA**
Membre - Partner, Apis



▶ **Erick DECKER**
Membre Chief Investment Officer, Europe du Sud et marchés émergents, Axa



▶ **Kasper SVARRER**
Membre - Partner Maj invest



▶ **Thomas KLUNGSOEYR**
Président du comité des RH - Directeur des investissements, NMI

LE COMITÉ DE DIRECTION



▶ **Philip SIGWART**
Président



▶ **Christina REIFSCHEIDER**
Directrice Administrative et Financière Groupe



▶ **Hervé GUYON**
Secrétaire Général Groupe



▶ **Guillaume LESAY**
Directeur des Risques Groupe



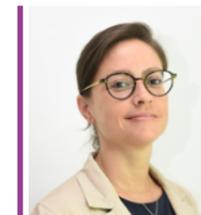
▶ **Nicolas SERRE**
Directeur de la Technologie Groupe



▶ **Ruben DIEUDONNÉ**
Directeur Régional UEMOA
DG Baobab Côte d'Ivoire



▶ **Delphine MARTIN**
Directrice des Ressources Humaines Groupe



▶ **Marion BOUILLIE**
Directrice Audit Groupe



▶ **Emmanuel DECAMPS**
Directeur général Baobab Tunisie
Directeur des opérations de crédit



▶ **Mamadou CISSÉ**
Directeur général Baobab Sénégal



▶ **Kazeem OLANREWAJU**
Directeur général Baobab Nigéria



▶ **Mor Talla Diop TINE**
Directeur général Baobab Mali



▶ **Hugues BONSHÉ**
Directeur général Baobab Madagascar



▶ **Adje MISSA**
Directeur général Baobab Burkina Faso



▶ **Alexandre COSTER**
Directeur général Baobab+



▶ **Bodo LIEBERAM**
Directeur général Microcred Chine



▶ **Kabeya KANYONGA**
Directeur général Baobab RD Congo



2 BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021



FAITS MARQUANTS 2021

Alors que le monde sortait de la pandémie de Covid-19 l'année dernière, le Groupe Baobab a pu passer de la gestion de crise à la mise en place de mesures visant à renforcer sa position de leader dans le monde de la microfinance, qui est de plus en plus compétitif. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des faits marquants de l'année :

- Nous avons mis en place un suivi plus étroit des risques financiers avec la création d'un nouveau champ intitulé "activité" dans notre base de données pour signaler les entreprises en difficulté afin d'agir rapidement et d'éviter les impayés. En conséquence, le niveau des prêts restructurés dans notre portefeuille a baissé à un niveau record pour ne représenter **que 2,4 %**.
- Grâce à notre plateforme de formation virtuelle, Baobab Academy, nous avons mis en place un important programme de formation visant à identifier et à développer les talents à fort potentiel parmi les cadres intermédiaires. 76 % de nos cadres ont participé à des cours portant sur une variété de compétences générales et techniques, y compris sur la cybersécurité.
- Nous avons publié notre premier rapport d'impact pour illustrer la manière dont les produits et les services de Baobab améliorent les conditions de vie de nos clients micro- et petites entreprises et de leurs communautés.
- Nous avons réalisé notre première enquête d'engagement à l'échelle du Groupe pour comprendre les motivations de nos employés au travail. L'enquête a obtenu **un taux de participation impressionnant de 90%** et a fourni une base d'action permettant d'améliorer cet important indicateur.
- Nous avons lancé une nouvelle version améliorée de notre application mobile, qui intègre des fonctions de paiement et de mobile money. En plus de vérifier l'état de leur compte bancaire, les clients peuvent désormais effectuer des transactions. Plus de **22 000** de nos clients utilisaient déjà la nouvelle version.
- Nous avons procédé à une augmentation du capital de Baobab+, notre entreprise de commercialisation de panneaux solaires basée sur le principe du pay-as-you-go, pour un montant de 10 millions d'euros. Nous utiliserons ces fonds pour développer cette nouvelle ligne d'activité dédiée à l'électrification à faible coût des zones rurales, au **Nigéria et en RDC Congo**.
- Dans le cadre de la transformation générale de notre activité, nous avons entamé une rénovation complète de notre système informatique, et ce dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations et la satisfaction des clients.



CLIENTS & PRODUCTS

I Nos clients

Au 31 décembre 2021, le Groupe Baobab comptait plus de **457 000 clients actifs**, pour la plupart des micro-entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises, dont les besoins étaient peu ou pas pris en charge par le système financier classique. Baobab accompagne ses clients avec des offres de financement souples et adaptées.

À la fin de l'année 2021, l'encours brut des prêts s'élevait à 723 millions d'euros et le montant moyen des prêts était de 3 111 euros. La majeure partie du portefeuille de prêts est destinée au financement du fonds de roulement des petites entreprises. Les secteurs les plus financés par Baobab sont le commerce (63%), les services (14%) et les petites entreprises manufacturières (7%). 46% de nos emprunteurs sont des femmes et 44% ont moins de 40 ans.

L'épargne totale collectée a atteint **311 millions d'euros en 2021**.

Profil des activités de nos clients



63%
Secteur du commerce



14%
Secteur des services



7%
Agriculture



7%
Activités de production



9%
Autres

I Nos produits et services



CRÉDIT
BAOBAB

Nos prêts aux micro et petites entreprises sont soit des prêts de fonds de roulement, soit des prêts d'investissement. Les clients cibles peuvent être de très petits entrepreneurs ayant besoin d'un micro-crédit (moins de 3 000 €) remboursable à court terme (moins de 12 mois) ou des PME désireuses d'obtenir des prêts plus importants (jusqu'à 200 000 €) avec des échéances plus longues (jusqu'à 36 mois), pour soutenir des investissements plus substantiels.

Comme pour toutes les institutions financières, la pandémie de Covid-19 qui a sévi en 2021 a eu un impact considérable sur les activités de Baobab et sur celles de ses clients. Cependant, grâce aux relations étroites que nous entretenons avec nos clients et à notre compréhension de l'économie locale, nous avons pu en quelques semaines développer des offres de financement adaptés aux nouveaux besoins de cette clientèle : des échéances de remboursement plus longues et plus souples, des offres de prêts sur mesure pour relancer l'activité suite à un blocage partiel ou total, et un appui aux secteurs en expansion (hôpitaux, pharmacies, etc.).
(voir page 32)



ASSURANCE
BAOBAB

Le principal produit d'assurance proposé par les filiales du Groupe protège les emprunteurs et leurs familles en cas de décès ou d'invalidité.



ÉPARGNE
BAOBAB

Baobab propose des comptes d'épargne avec la possibilité de retirer les fonds à tout moment ainsi qu'une variété de programmes d'épargne et de dépôts à terme avec des rendements attractifs.



PAIEMENT
BAOBAB

En plus des transactions en espèces disponibles dans les agences du Groupe, Baobab a noué des partenariats visant à offrir des options de paiement dans plusieurs filiales. Parmi ces options de paiement, on peut citer les virements électroniques et interbancaires, les cartes de paiement, les chèques, les titres de paiement et le paiement électronique de factures. Des produits de paiement spécifiques ont été lancés dans certains pays, comme le NIBSS au Nigéria qui permet d'effectuer en toute sécurité un remboursement de prêt via un téléphone portable.



CENTRE D'APPELS
BAOBAB

Baobab a déployé des centres d'appels dans tous les pays afin d'améliorer son service client. Les centres d'appels recueillent les suggestions, les opinions et les plaintes formulées par les clients via nos canaux de communication (appels, mails, Facebook) et fournissent des informations sur nos produits et services. Ils font également des enquêtes de satisfaction auprès des clients et commencent à devenir un moyen d'acquisition de prospects grâce aux campagnes commerciales.



**CORRESPONDANTS
BANCAIRES**
BAOBAB

Le Groupe Baobab a déployé un réseau de correspondants bancaires pour se rapprocher de ses clients, même ceux résidant dans des zones géographiques reculées.

Le Groupe Baobab exploite désormais des réseaux de correspondants bancaires sur trois marchés (Côte d'Ivoire, Madagascar et Sénégal), avec plus de 900 correspondants complétant les réseaux d'agences dans ces pays. Chez les correspondants bancaires de Baobab, les clients peuvent effectuer des dépôts et des retraits, ouvrir un compte Baobab, demander un prêt, vérifier le solde de leur compte, payer des factures, obtenir des nano-crédits et transférer de l'argent.

Baobab a deux types de correspondants bancaires : les correspondants bancaires



**OUVERTURE DE COMPTE SUR
LE TERRAIN ET DEMANDE DE
PRÊT À L'AIDE DE SMARTPHONE**
BAOBAB

Baobab a conçu une application permettant d'ouvrir un compte sur le terrain. Elle permet aux vendeurs ou aux correspondants bancaires d'ouvrir des comptes en externe, où qu'ils soient, et ce en cinq minutes seulement. Avec l'application, l'employé collecte les informations du client contenues dans sa carte d'identité et relève ses empreintes digitales grâce à un système d'identification biométrique. Une fois les données collectées, le personnel des agences vérifie les informations et confirme l'ouverture du compte.



► **Nicolas SERRE**
Directeur de la Technologie

■ Notre ambition est de passer de notre ancien modèle "brick & mortar" à un modèle multicanal ■

Que pouvez-vous nous dire sur la transformation digital de Baobab en 2021 ?

Si l'année 2020 a été consacrée au travail de fond, 2021 a été pour nous l'année où nous avons réellement commencé à mettre en œuvre cette transformation, et je suis fier de dire que nous avons fait des progrès tangibles, tout en "poursuivant l'ensemble de nos projets courants" et en restant au service de nos clients.

Qu'est-ce qui a motivé cette entreprise ?

Notre ambition est de passer de notre ancien modèle "brick & mortar" à un modèle multicanal. Une plateforme numérique solide laisse aux clients la liberté de choisir la manière dont ils interagissent avec nous, ce qui réduit la frustration et la charge de travail et permet aux agents de se concentrer sur les interactions. Cette vision deviendra une réalité sur au moins deux de nos marchés africains à partir de 2022, avec des résultats concrets qui faciliteront l'intégration de technologies supplémentaires, telles que les "bots" sur Messenger ou Whatsapp.

Quelles fonctionnalités présentant une interface client avez-vous mises en œuvre jusqu'à présent ?

La plus visible est la dernière version de notre application mobile, qui est déjà déployée dans six des huit pays d'Afrique où nous opérons (voir Focus) en 2021. Cette mise à jour intègre des services de mobile money dans certains pays d'Afrique occidentale, et même des services de paiement instantané au Nigéria, où nous avons également lancé une carte de paiement avec notre partenaire local, Interswitch. Toujours en 2021, nous avons lancé une initiative de nano-crédit, en

partenariat avec un opérateur de Mobile Money présent au Mali et au Sénégal. Cette initiative sera élargie et intensifiée en 2022.

Qu'en est-il des processus middle et back-office ?

Nous sommes en train de mettre en œuvre, à l'échelle du Groupe, un tout nouveau Core Banking System, basé sur le modèle SaaS (Software as a Service), afin de nous aider à optimiser les coûts et à coordonner un modèle et des processus opérationnels uniques entre les filiales, tout en tenant compte de la langue et des réglementations locales. Le système devrait être opérationnel dans le premier pays de notre réseau au cours de l'année à venir.

FOCUS : Le lancement de la nouvelle version de l'application mobile de Baobab est un franc succès

La nouvelle version de notre application mobile avec ses fonctionnalités améliorées disponible dans huit pays africains a rapidement gagné les faveurs du public, avec 22 000 utilisateurs actifs à la fin de l'année 2021, ce qui nous met sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 100 000 utilisateurs à la fin de l'année 2022. L'objectif est de regrouper nos investissements technologiques en une seule appli couvrant l'ensemble de nos huit marchés africains. Il s'agit d'un défi technique ambitieux pour que les utilisateurs puissent choisir leur langue et accéder aux fonctionnalités spécifiques à chaque pays. Notre application évoluera en permanence grâce à des fonctionnalités innovantes, notamment des fonctions de paiement et de mobile money.



► **Delphine MARTIN**
Directrice des Ressources Humaines

■ Grâce à notre plateforme de formation virtuelle, Baobab Academy, 76 % de nos cadres ont suivi des cours portant sur diverses compétences générales et techniques ■

Quelle est votre vision des ressources humaines chez Baobab ?

La politique de ressources humaines du Groupe Baobab vise à garantir que les neuf pays, dans lesquels nous opérons, offrent chacun une expérience similaire à nos employés. Pour ce faire, mon équipe et moi-même traçons la voie, tout en donnant aux filiales la latitude nécessaire pour adapter leurs propres processus. Chaque année, nous établissons avec le Codir, une liste de thèmes que tous les pays adaptent et mettent en œuvre. Et, naturellement, mon équipe et moi-même travaillons en étroite et constante collaboration avec les responsables RH de chaque pays.

Quels thèmes ont été mis en avant en 2021 ?

En 2021, nous avons principalement mis l'accent sur la formation des cadres intermédiaires. Ces employés sont au cœur des activités de notre entreprise, ils interprètent les directives du Groupe et incitent leurs équipes à travailler sur les priorités du moment. Grâce à notre plateforme de formation virtuelle, Baobab Academy, 76 % de nos cadres ont suivi des cours portant sur diverses compétences générales et techniques, y compris pour la première fois, sur la cybersécurité. Nous nous employons également à perfectionner nos ressources internes et, en 2021, ce sont nos 20 formateurs principaux et 138 coachs Baobab qui ont dispensé 82 % de toutes les formations.

Autres initiatives de l'année écoulée que

vous aimeriez partager ?

Un des projets phares a été le lancement de notre toute première enquête d'engagement. Après plus de deux ans de préparation, cette enquête destinée à l'ensemble de l'organisation sera menée chaque année. En 2021 également, nous avons consacré des ressources importantes à la révision des politiques salariales, afin de garantir que les rémunérations soient similaires d'un pays à l'autre et ne reflètent aucun parti pris. Offrir des conditions de travail justes et égales à tous nos employés est primordial, non seulement parce que c'est légitime, mais aussi parce que c'est le meilleur moyen de retenir les talents. Ces efforts se poursuivront en 2022.

En parlant de 2022... que nous réserve l'avenir ?

Nous continuons à mettre l'accent sur la formation, en insistant cette année sur les cadres supérieurs et la direction. Des actions sont menées en vue d'améliorer l'engagement. Nous continuerons à travailler main dans la main avec nos équipes RH locales, à partager les meilleures pratiques et à améliorer nos compétences dans l'intérêt de nos employés et de nos clients. Après tout, les ressources humaines, c'est notre spécialité !

PERSPECTIVES 2022

Après avoir surmonté avec succès la crise du Covid-19 qui a sévi ces deux dernières années, nous continuerons en 2022 à faire évoluer notre activité afin de relever les nouveaux défis et ce, en nous appuyant sur une main-d'œuvre mieux formée et plus engagée et une technologie de premier ordre.

La transformation numérique du Groupe Baobab restera l'un des domaines d'action privilégiés en 2022. Notre priorité est de mobiliser nos capacités en matière de données afin d'automatiser davantage le processus d'octroi de prêts grâce à une évaluation automatisée du crédit et à l'apprentissage automatique. Notre partenariat avec Orange sera élargi à d'autres pays, comme à Madagascar et au Sénégal. L'introduction d'une composante axée sur les données dans le processus décisionnel de l'octroi des prêts nous permet de mieux contrôler les coûts opérationnels tout en rendant les services financiers plus équitables, plus accessibles et plus inclusifs. Notre équipe informatique continuera à préparer la migration du Core Banking system vers une nouvelle plateforme. Cette migration vers la nouvelle plateforme se fera en 2022 pour les premiers pays du Groupe Baobab. Grâce à ce projet nous pourrions accélérer notre transformation numérique et notre capacité à lancer rapidement de nouveaux produits.

L'année dernière, nos programmes de formation du personnel étaient destinés aux middle-managers ; cette année, nous viserons les cadres supérieurs, une fois encore grâce à notre plateforme de formation virtuelle, Baobab Academy. La promotion et la rétention des talents sont essentielles à notre activité, et nous continuerons à encourager les initiatives telles que la révision de nos politiques salariales et une meilleure évaluation des employés. Pour mesurer les progrès réalisés en matière de renforcement de la motivation du personnel, nous renouvellerons l'enquête d'engagement que nous avons lancée l'année dernière.



Enfin, nous renforcerons les équipes de ressources humaines locales, en partageant avec elles les meilleures pratiques visant à garantir des conditions de travail justes et équitables pour tous les employés. Les femmes représentent 46 % de notre portefeuille de clients, un pourcentage que nous nous engageons à accroître en vue d'atteindre la parité. Pour ce faire, nous avons mis en place un programme de mentorat en faveur de 14 femmes entrepreneures au Sénégal.

Nous estimons qu'avec le recul du Covid, les économies des pays dans lesquels nous sommes établis continueront à se développer et que la demande d'accès au crédit restera importante. Nous sommes convaincus que notre modèle d'entreprise, fondé sur des relations étroites et durables avec nos clients, est un facteur fondamental de notre résilience et de notre réussite en tant que leader de la microfinance. Nous sommes également convaincus qu'en 2022, le fruit de nos efforts et de nos investissements dans la construction d'infrastructures au service des personnes non bancarisées sera de plus en plus visible à travers notre portefeuille de prêts.



► **Guillaume LESAY**
Directeur des Risques
Groupe

■ La gestion des risques est fondamentale pour assurer la santé de l'institution ■

Quels sont les principaux risques encourus ?

D'une part, Baobab est exposée aux mêmes types de risques que ceux encourus par les autres sociétés de services financiers. Il s'agit des risques financiers tels que le risque de liquidité, des risques informatiques tels que la cybersécurité, des risques réglementaires et, bien sûr, des risques géopolitiques. D'autre part, parce que nous servons des populations sous-bancarisées grâce à un vaste réseau d'agents sur le terrain, nos risques de crédit et opérationnels exigent des solutions uniques fondées sur les meilleures pratiques ainsi que la compréhension des spécificités locales. Nous construisons notre politique de gestion des risques autour de ces deux principes.

Avez-vous une feuille de route pour améliorer la gestion des risques ?

Absolument ! Au cours des trois dernières années, nous avons entrepris d'améliorer et de structurer cette fonction à chaque échelon de l'entreprise en associant culture et directives. Dans le cadre de ce processus continu, nous avons procédé à de nouvelles embauches, 20 dans les filiales rien qu'en 2021, et avons exploité les ressources existantes au moyen de procédures et de formations. Ma propre équipe de gestion des risques au niveau du Groupe collabore étroitement avec le personnel chargé du risque au sein de nos filiales ainsi qu'avec les membres désignés des départements Opérations, Finance, RH

et IT dans leurs périmètres respectifs. En ce qui concerne le risque de crédit, nous aidons les responsables à prendre du recul et à diversifier les risques grâce à des formations sur l'analyse de portefeuille. Pour ce qui est des risques opérationnels, nous avons commencé par une sensibilisation et la mise en place d'une feuille de route à déploiement progressif afin d'assurer une base solide à cette nouvelle orientation axée sur les risques.

De quelle manière les filiales y participent-elles ?

La démarche est à double sens. Nous aidons les filiales à gérer de manière autonome les risques auxquels elles sont confrontées et, en retour, nous recevons de leur part des informations ainsi que des analyses pertinentes et utiles pour l'évaluation des risques à l'échelle du Groupe. Les filiales nous renseignent sur la manière d'adapter les directives du Groupe aux spécificités locales. Elles mettent progressivement en œuvre les directives, les cadres et les meilleures pratiques partagées et enseignées par l'équipe du Groupe. C'est là un défi très intéressant, que j'apprécie personnellement, car la force des filiales est en fin de compte notre force.

En somme, que signifie la gestion des risques pour vous ?

La gestion des risques est un impératif pour la santé de l'institution et sa capacité à aider nos clients dans le renforcement du tissu économique et social de leurs communautés.



3 NOTRE IMPACT





▶ **Hervé GUYON**
Secrétaire général
du Groupe



◀ **Bianca Le THANH**
Secrétaire général
de Microcred Chine



Comment la notion d'impact a-t-elle évolué dans le domaine de la microfinance et chez Baobab ?

Hervé: En tant que fournisseur de services financiers inclusifs, Baobab place la question de l'impact au cœur de sa mission. Bien que l'entreprise ait, une dizaine d'années plus tôt, mené de nombreux travaux pour mieux définir sa stratégie de prestation de services à ses clients, nous avons procédé à une importante réactualisation de cette stratégie en 2020 afin de nous adapter aux changements intervenus dans le paysage des outils. Dans cette perspective, il fallait également s'assurer de la conformité des procédés et d'y allouer des ressources importantes.

Bianca: La conception de la microfinance a évolué au cours des 20 dernières années, tout comme la notion de performance sociale dans le domaine des services financiers, et ce en raison de la digitalisation et des données qu'elle permet d'obtenir. Le paysage concurrentiel a également changé, et une définition claire des objectifs sociaux est un facteur de différenciation important.

Pour savoir si Baobab remplit bien sa mission, il est nécessaire que des priorités claires soient définies au niveau du Conseil d'administration, et que des outils efficaces soient mis en place au niveau des pays pour évaluer les performances.

Quelles sont les actions concrètes que vous menez ?

Bianca: La formation avant tout. En 2021, nous avons formé l'ensemble de nos coordonnateurs sociaux à SPI4, un cadre pour la gestion, le suivi et le reporting des performances sociales. C'est l'outil d'audit social le plus utilisé dans la finance inclusive et il est largement approuvé par les grandes banques de développement.

Hervé: Nous collaborons main dans la main avec le comité ESG pour identifier les KPI. Nous nous employons à créer des plans d'action pour les mettre en œuvre dans chaque filiale. En même temps, parce que nous sommes une structure agile, tous ceux qui participent à l'initiative d'impact interviennent également dans d'autres volets, comme Bianca et moi-même.

Vous avez publié le premier rapport d'impact de Baobab en 2021. Quelle est la finalité de ce document ?

Hervé: D'une part, il visait à partager ce que nous faisons avec nos investisseurs et les autres partenaires qui nous soutiennent et d'autre part à renforcer la compréhension de la notion d'impact au sein de notre organisation. Le rapport favorise le dialogue sur le sujet et l'appui aux actions.

Bianca: J'aime qualifier la publication de ce rapport de "grand petit pas". Notre rapport d'impact présente de manière synthétique les nombreux efforts que nous déployons. En fin de compte, notre ambition est d'être une figure de proue en matière de meilleures pratiques.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Bianca: Maintenant que tous nos coordinateurs sont formés, nous devons soutenir et encourager nos filiales. Nous intégrons l'automatisation de la collecte des données dans les pratiques de conformité. C'est un projet de grande envergure, et nous avançons petit à petit, mais nous nous réjouissons de pouvoir rendre compte de nos progrès.

Hervé: Nous envisageons de publier davantage de rapports d'impact concernant les pays sur la base de nos audits internes et des rapports fournis par les auditeurs externes, lesquels constituent des éléments précieux pour l'analyse comparative.

NOTRE APPROCHE

En proposant des services financiers flexibles et adaptés aux micro et petites entreprises, Baobab renforce les capacités entrepreneuriales et encourage l'innovation.

Baobab intervient dans le secteur de la microfinance et apporte ses services aux populations peu voire non bancarisées dans 8 pays sur le continent africain et dans la province chinoise du Sichuan. La filière de la microfinance devenant de plus en plus mature, nous affinons notre modèle opérationnel grâce à la digitalisation et à la professionnalisation afin de nous positionner comme le meilleur partenaire financier possible pour les petites entreprises dans les pays où nous évoluons.



Notre objectif est de répondre aux besoins des entrepreneurs africains en leur proposant des services bancaires simplifiés ainsi que des outils financiers adaptés qui leur permettent de déployer pleinement leur potentiel. La célérité étant un argument prépondérant chez les populations que nous servons, nous proposons des processus de demande simples, ainsi que des approbations et des transferts rapides. Le but est de fidéliser à vie un ensemble de clients qui pourront passer de petits prêts utilisés comme fonds de roulement à des prêts de plus en plus conséquents au fur et à mesure que leur entreprise se développera et que leur solvabilité, compte tenu de leur historique de crédits, augmentera.

Pour y arriver, nous devons constamment concilier notre mission sociale avec les impératifs financiers liés à la souscription de prêts. À cette fin, nous avons mis au point une approche hybride de gestion des risques, qui

associe un suivi sur le terrain des activités de nos clients et des outils de pointe en matière de contrôle et d'évaluation des données. Nous pensons que la meilleure façon de gérer le risque de crédit est d'entretenir des relations étroites avec nos clients, cela nous permet d'identifier et de traiter les problèmes à un stade précoce et de ne pas tomber dans le cercle vicieux des impayés.

Pour renforcer le facteur humain dans les décisions de prêt, nous investissons dans des initiatives visant à renforcer les compétences des équipes locales en matière d'analyse et de segmentation du risque. Dans le même temps, nous améliorons constamment nos capacités informatiques afin de créer de nouveaux produits digitaux dans le domaine du crédit. Ainsi, nous nous basons à la fois sur des algorithmes et sur une appréciation humaine pour proposer des décisions de crédit et des décaissements encore plus rapides.

Notre application mobile est une illustration de l'attention que nous portons à nos clients, puisque notre approche va au-delà du microcrédit pour inclure des fonctions de paiement et de mobile money. Nous examinons constamment les possibilités d'établir de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux afin d'offrir à nos clients des solutions adaptées à leur mode de vie.

Capitalisant à la fois sur les meilleures techniques d'automatisation et sur la relation étroite qu'elle entretient avec ses clients grâce à son vaste réseau d'agents sur le terrain, Baobab forme des portefeuilles résilients qui satisfont aussi bien aux besoins locaux qu'aux normes internationales. Après tout, ce n'est qu'en s'épanouissant elle-même que Baobab pourra toucher le plus grand nombre d'entrepreneurs et contribuer à créer de la richesse dans les communautés.

COMMENT NOUS AVONS FAIT FACE AU COVID

Tout au long de la pandémie, les équipes de Baobab ont œuvré main dans la main pour soutenir nos clients tout en sécurisant les prêts.

Notre capacité à gérer les risques a été clairement mise à l'épreuve en 2020 et 2021 en raison des confinements, des fermetures forcées et d'autres facteurs liés à la pandémie du Covid. Face à cette situation, Baobab a adopté une attitude pragmatique visant à offrir un maximum de flexibilité aux clients tout en minimisant les coûts pour l'institution.

En nous appuyant sur notre expérience passée, nous avons pu proposer des suspensions temporaires de versements au cas par cas, avec la certitude que les paiements reprendraient au bout de quelques mois. Cette solution était moins coûteuse que de radier les prêts et correspondait mieux à nos valeurs. Nous avons déployé nos efforts sur l'ensemble des territoires que nous couvrons. Les équipes Risques ont travaillé avec les filiales pour identifier ceux qui avaient besoin d'être soutenus, au lieu de suspendre les paiements de manière générale, ce qui aurait été financièrement déstabilisant ou culturellement inacceptable pour certains clients.



Période moyenne de suspension des versements en mois: **2 months**
Plus de 50 000 clients
 ont bénéficié de nos offres de report de paiement

Ces challenges nous ont rendus plus forts du point de vue de la gestion des risques. L'un des changements durables apportés par le Covid est le renforcement du suivi. Nous avons créé un nouveau champ intitulé "activité" dans notre base de données. Il vise à décrire l'état de santé des entreprises et nous demandons dorénavant à nos représentants commerciaux présents sur le terrain de le mettre à jour le plus souvent possible. Le fait de pointer les entreprises en difficulté nous permet d'aviser et d'intervenir pour éviter la spirale des impayés. De fait, **les prêts restructurés sont en baisse depuis deux ans**, et en 2021, ils n'ont représenté que 2,4 % du portefeuille, alors qu'ils avaient atteint un pic de 35% à la mi-2020, signe révélateur que nous gérons le risque plus efficacement.

Ayant presque entièrement retrouvé les niveaux de 2019 en 2021, nous nous attendons à une année de croissance, malgré les retombées persistantes de la pandémie et les défis géopolitiques.

■ Baobab se distingue des autres institutions de microfinance par sa rapidité, sa flexibilité et surtout son soutien indéfectible ■

Mafar



FOCUS SUR NOTRE GESTION DES PERFORMANCES SOCIALES (SPM)

Baobab s'engage à appliquer les normes de la microfinance en matière de pratiques de financement inclusif responsables, définies dans le Programme de protection des clients et dans les Normes universelles de gestion des performances sociales et environnementales (SEPM) du Social Performance Task Force (SPTF), et qui sont largement reconnues et adoptées par le secteur.

La plupart des filiales de Baobab ont officiellement adhéré au Programme de protection des clients et font partie de la liste des prestataires de services financiers du SPTF qui se sont engagés à protéger leurs clients. Dans cette optique, Baobab gère ses performances sociales en tenant compte des cinq dimensions suivantes : les clients, les membres du conseil d'administration et les actionnaires, le personnel, l'environnement et la communauté, et s'efforce de promouvoir la responsabilité sociale à chaque étape de ses activités.

Un système de politiques et de directives environnementales et sociales est associé à chaque opération de la filiale Baobab, avec un coordinateur SPM qui sert de point focal local en la matière. Depuis 2017, les filiales de Baobab mènent une évaluation annuelle SPI4 afin de mesurer et de suivre leurs progrès et leurs réalisations en matière de SPM. SPI4 est un mécanisme d'évaluation de la performance sociale reconnu dans l'industrie qui aide les institutions de microfinance à surveiller le niveau de mise en œuvre des normes universelles et des principes de protection des clients. En 2021, tous les coordinateurs SPM des filiales africaines ont reçu une nouvelle formation sur l'outil SPI4 et sur le processus d'audit de la part d'un

auditeur-expert externe afin d'actualiser leurs compétences et leurs connaissances en la matière.



Baobab mesure l'impact social de ses opérations grâce à la notation sociale et/ou aux études d'impact social réalisées par des partenaires externes. En 2021, Baobab Nigéria et Baobab Sénégal ont fait l'objet d'une notation sociale (elles ont toutes les deux obtenu un score final sBB), et Microcred Nanchong (Chine) a bénéficié d'une étude d'impact social.

En 2022, le Groupe Baobab lancera son programme triennal de notation sociale et d'études d'impact social afin de s'assurer que pour toutes ses filiales, la performance sociale des opérations est évaluée par un auditeur externe au moins une fois au cours des trois années suivantes. En outre, Baobab est également en train de mettre en place un processus d'automatisation du reporting des indicateurs SPM afin de mieux suivre les performances.

Baobab continuera d'adapter ses normes aux meilleures pratiques du secteur de la microfinance en matière de performance sociale et environnementale et de mesurer leur impact.

NOTRE IMPACT EN CHIFFRES



90 000

heures de formation axées sur le partage des connaissances et le renforcement de savoir-faire en interne pour l'avenir



47%

des clients sont des femmes



78%

de nos clients n'étaient pas bancarisés avant de nous rejoindre



1 500 000

bénéficiaires de kits solaires Baobab + (depuis la création de Baobab+ en 2017)



4 NOS FILIALES

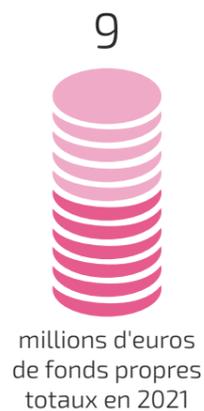


BAOBAB MADAGASCAR



► Hugues **BONSHE**
Directeur général
Baobab Madagascar

Baobab Banque Madagascar a lancé ses premières opérations en décembre 2006. Grâce à son offre diversifiée, l'établissement a pu accompagner les très petites entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises dans leurs projets. En 2021, Baobab Banque Madagascar a accordé des financements à 60 535 clients. Elle est présente dans tout le pays avec 40 agences et 284 agents bancaires.



Jean Riri
Agriculteur
Client depuis 2017

Jean Riri est le fondateur d'une entreprise agricole spécialisée dans l'élevage de poules, la transformation d'engrais et la culture de maïs. Un secteur d'activité très porteur à Madagascar, malgré des fluctuations fréquentes du prix des provendes. Dès ses débuts, Jean Riri a choisi d'être autonome et de produire lui-même les provendes de ses poules. Cette méthode lui permet de ne pas être dépendant des fournisseurs locaux et de mieux gérer ses coûts.



En 2017, alors que ses ventes ne cessent d'augmenter, son besoin en fonds de roulement s'accroît. Il décide de solliciter sa banque habituelle qui est dans l'incapacité de l'accompagner financièrement. C'est alors qu'il se rapproche de Baobab sur les recommandations de sa mère, elle-même cliente.

Grâce à ce prêt, il s'équipe de nouvelles machines dédiées à la culture de maïs afin de répondre aux nouvelles normes du secteur. Jean Riri confie avoir été agréablement surpris de la simplicité et de la rapidité de traitement de son dossier "Malgré les contraintes, Baobab m'a tout de suite tendu la main pour assurer l'extension de mes activités".

En 2020, la crise sanitaire n'a pas vraiment impacté son activité car la consommation d'œufs avait même augmenté. "La nourriture reste toujours un des besoins fondamentaux même en période de crise" affirme Jean Riri.

Jean Riri a commencé son activité avec 500 poules. Aujourd'hui, il dispose d'un élevage de plus de 100 000 poules pondeuses. La réussite de son entreprise réside dans la bonne organisation des ressources humaines et matérielles, le respect des fondamentaux du bien-être animal et l'utilisation de machines de pointe financées avec son prêt.

D'ici 5 ans, Jean Riri prévoit de renforcer sa présence sur le marché local en développant de nouveaux modes d'élevage à grande échelle. Son objectif est de produire suffisamment pour travailler avec les plus grandes entreprises de confiseries locales.

BAOBAB SÉNÉGAL



► **Mamadou Cissé**
Directeur général
Baobab Sénégal

Baobab Sénégal a ouvert sa première agence à Dakar en septembre 2007. Aujourd'hui, Baobab Sénégal est devenu un leader de la microfinance, offrant des services toujours plus innovants, différenciés et uniques sur le marché. En 2021, Baobab Sénégal a accordé plus de 50 000 prêts à ses clients. Le réseau de Baobab Sénégal couvre désormais la quasi-totalité du pays avec 59 agences et 439 agents bancaires. Grâce à la notation BBB+/Stable/w-3 de l'Agence de notation de l'Afrique de l'Ouest (WARA) à l'échelle régionale, Baobab Sénégal bénéficie de meilleures conditions de financement sur le marché ouest-africain.



155 631
clients actifs



158M€
encours de crédit



90M€
encours d'épargne



3,3%
portefeuille à
risque à 30 jours



720
employés



498
points de vente



3 147€
montant moyen
des prêts

178



millions d'euros
d'actifs totaux en
2021

20



millions d'euros
de fonds propres
totaux en 2021

3,9



millions d'euros de
résultat net en 2021



Depuis plus de 8 ans, Matar est commerçant sur le marché central de Rufisque au Sénégal. Il commercialise des chaussures à une clientèle très diversifiée (hommes, femmes et enfants). Matar a commencé son activité avec un apport personnel de 350 000 FCFA seulement (soit 539 euros). Cette somme lui a permis d'acquérir son tout premier stock de marchandises. C'est en 2016 que Matar apprend l'existence de Baobab par le biais d'un proche "J'ai découvert Baobab grâce à un ami qui a bénéficié d'un crédit dans des conditions très favorables".



Suite à sa demande de financement, il reçoit une réponse positive à son tour. Ce premier prêt finance son stock de marchandises afin de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante. En quelques mois, Matar gagne en

notoriété sur le marché de Rufisque mais aussi dans son secteur d'activité. Il affirme fièrement "Depuis que je travaille avec Baobab, je vois mon activité évoluer positivement".

En 2020, la pandémie mondiale de Covid-19 a été une période difficile pour Matar, notamment à cause des couvre-feux successifs qui ont réduit considérablement ses ventes. Compte tenu de ce contexte, Matar s'est vu proposé le report de ses échéances de crédit, néanmoins il a souhaité poursuivre ses remboursements. Il salue l'initiative et confie que "Baobab se différencie des autres institutions de microfinance par sa rapidité, sa flexibilité et surtout son soutien sans faille".

Aujourd'hui, les affaires ont repris de plus belle. Matar a pour objectif d'ouvrir une seconde boutique et de diversifier ses activités avec la vente d'habillement et d'accessoires. D'ici quelques mois, il prévoit de voyager en Chine pour rencontrer ses fournisseurs et réfléchit même à se lancer dans la vente de marchandises en gros. Pour la réalisation de ses projets futurs, il compte toujours sur le soutien de Baobab "Je remercie les équipes de Baobab pour l'accompagnement et la confiance qu'ils ont eu en mes projets. Je souhaite poursuivre la collaboration aussi longtemps que possible !".

BAOBAB NIGÉRIA



► Kazeem **OLANREWAJU**
Directeur général
Baobab Nigéria

Baobab a ouvert sa filiale nigériane en mars 2010 et est l'une des huit banques de microfinance nationales autorisées à opérer au Nigéria. Outre les transactions en espèces, Baobab Nigéria propose d'autres solutions de paiement par le biais de ses canaux électroniques et de la plateforme NIBSS. Les clients peuvent effectuer des paiements et des remboursements instantanés via des terminaux dédiés ou des banques partenaires. Baobab vise à combler le vide auquel sont confrontés 47 % des Nigériens qui n'ont pas accès au secteur bancaire traditionnel et entend être un moteur du développement économique au Nigéria.



57 653
clients actifs



40M€
encours de crédit



28M€
encours d'épargne



3,2%
portefeuille à
risque à 30 jours



625
employés



27
agences



1 181€
montant moyen
des prêts

52



millions d'euros
d'actifs totaux en
2021

11,9



millions d'euros
de fonds propres
totaux en 2021

2,6



millions d'euros de
résultat net en 2021



ThankGod est un commerçant de toitures en aluminium, ayant son activité basée à Garki, Abuja. Il a ouvert un compte auprès de la banque de microfinance Baobab en 2010, au moment où son entreprise était au bord de la faillite. C'est un de ses amis, qui est titulaire d'un compte d'épargne auprès de la banque, qui l'a orienté vers Baobab.

Au début, Thankgod était réticent à l'idée de s'adresser à une banque de microfinance pour obtenir un prêt, ne sachant pas exactement quel montant pouvait être accordé aux nouveaux clients. Il était très inquiet à l'idée de traiter avec une institution de microfinance car un grand nombre d'entre elles ont été fermées et liquidées par la Nigéria Deposit Insurance Corporation (NDIC) en raison d'une mauvaise gestion et d'autres problèmes liés à la réglementation.

Toutefois, lorsqu'il a pris connaissance du réseau de Baobab et des dépôts collectés, il a décidé de tenter sa chance. La rapidité du processus et l'absence de pression dans la mise à disposition du prêt ont suffi à le convaincre du sérieux et de la fiabilité de la banque.

Après avoir fourni les documents requis, il a obtenu un prêt de 1 500 000 nairas en quelques jours.

Par la suite, ses activités commerciales ont été perturbées par la crise du Covid 19, mais Baobab Nigéria était là pour l'appuyer financièrement. Il a obtenu un prêt plus important, ce qui lui a permis d'ouvrir de nouveaux magasins et il réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 70 millions de nairas.

À ce jour, il a obtenu plus de cinq prêts auprès de la banque et se dit satisfait du service fourni par son gestionnaire de portefeuille.



BAOBAB CÔTE D'IVOIRE



► Ruben **DIEUDONNÉ**
Directeur Régional UEMOA
DG Baobab Côte d'Ivoire

Baobab Côte d'Ivoire est l'une des plus grandes filiales du groupe Baobab. Elle a été fondée en 2009, mais n'a ouvert sa première succursale qu'en octobre 2010 en raison de la crise politique de 2010. Baobab Côte d'Ivoire a commencé ses opérations actives en juin 2011 et a contribué à améliorer la vie et les moyens de subsistance de ses clients. Jusqu'en 2013, l'institution était uniquement présente à Abidjan avec cinq agences. L'année suivante, Baobab Côte d'Ivoire s'est développée en dehors d'Abidjan, en ouvrant plus de quinze agences en province. Aujourd'hui, Baobab Côte d'Ivoire compte 33 agences et 295 points de vente.



73 690
clients actifs



165M€
encours de crédit



88M€
encours d'épargne



2,1%
portefeuille à
risque à 30 jours



625
employés



328
points de vente



5 180€
montant moyen
des prêts

181



millions d'euros
d'actifs totaux en
2021

28



millions d'euros
de fonds propres
totaux en 2021

8,4



millions d'euros de
résultat net en 2021



Romuald
Distributeur d'opérateurs mobiles
Client depuis 2015



Romuald a commencé son activité avec un seul point de vente spécialisé dans les opérations de mobile money.



Ses débuts étaient difficiles et semés d'embûches. Malgré tout, Romuald a fait preuve de ténacité pour maintenir le cap. En 2015, il recherche un soutien financier afin de développer son activité. A cette époque, il sollicite Baobab pour obtenir un prêt de 1 000 000 FCFA. Grâce à ce financement, ses performances augmentent significativement. C'est ainsi qu'il est nommé distributeur officiel de plusieurs opérateurs mobiles (Orange, MTN et Moov). En quelques mois, Romuald rembourse son crédit et renouvelle sa demande pour un montant plus élevé (9 000 000 FCFA). Son activité décolle rapidement alors il décide de créer son propre réseau de distribution d'opérateurs mobiles. Aujourd'hui, ils disposent de 420 marchands agréés MTN, 142 marchands Moov ainsi que 32 marchands Orange.

En 2020, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur son entreprise. Bien au contraire, les dépôts et les retraits se sont amplifiés. "Pendant cette période, je continuais à rembourser mes échéances de crédit sans difficultés". En 2021, il reçoit le titre de Meilleur Distributeur Orange et MTN d'Abidjan.



Maintenant, Romuald s'est diversifié avec deux nouvelles activités, la distribution de ciment et de produits électroménager. A plusieurs reprises, il a été démarché par d'autres institutions financières mais il souhaite poursuivre la collaboration avec Baobab "Je suis avec Baobab et je continuerai d'être avec Baobab. Vous avez cru en moi dès le début. Aujourd'hui, c'est grâce à Baobab que je suis connu et reconnu dans mon secteur."

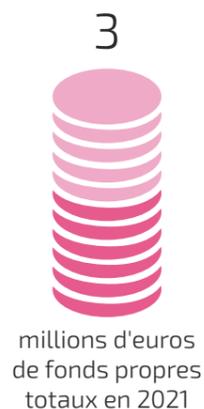
Tout récemment, Romuald a bénéficié d'un financement de 60 000 000 FCFA (soit plus de 90 000 euros) pour accompagner le développement de ses nouvelles activités.

BAOBAB MALI



► Mor Talla Diop **TINE**
Directeur général
Baobab Mali

Baobab Mali a ouvert sa première agence à Bamako en septembre 2013. L'institution est l'un des principaux spécialistes de l'inclusion financière du pays. Aujourd'hui, Baobab Mali compte 34 928 clients actifs, travaillant pour la plupart dans le secteur du commerce de détail. Son réseau est composé de 18 agences, dont neuf à Bamako et neuf dans les régions. La filiale emploie 295 personnes, dont la moitié travaille sur le terrain.



Moussa est marié et père de 4 enfants, il habite à Bamako plus précisément dans le quartier de kalabancoro Tiebani. Depuis plus de 8 ans, Moussa commercialise des pièces détachées et des accessoires automobile. Il a commencé en tant qu'employé, c'est en 2012 qu'il décide de devenir auto-entrepreneur.

Ces financements successifs ont contribué positivement au développement de son entreprise "Travailler avec Baobab m'aide beaucoup pour renforcer mon fonds de roulement et développer mon activité. C'est grâce à Baobab que j'ai pu financer mon deuxième magasin."



Aujourd'hui, son activité fonctionne très bien. Pour satisfaire sa clientèle, il propose une large gamme d'accessoires et d'équipements automobiles commandés auprès de fournisseurs à l'étranger (Dubai, Dakar et Nigéria).

Grâce à l'un de ses clients, Moussa découvre Baobab et ses offres de financement adaptées aux commerçants. En 2020, il saute le pas et dépose sa toute première demande de prêt. Après quelques jours, il reçoit un financement de 700 000 FCFA pour accroître son stock de marchandises. Après le remboursement de ce premier emprunt, Moussa décide de solliciter de nouveau Baobab. Son second cycle de crédit s'élève alors à 1 500 000 FCFA.

Désormais, Moussa dispose de trois employés répartis sur ses deux boutiques. Parmi ses clients, il compte des fonctionnaires, des cadres, des commerçants et même des personnalités locales.

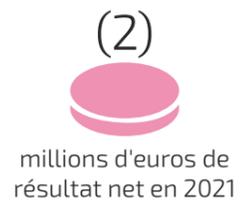
Très satisfait de son accompagnement, Moussa recommande régulièrement Baobab à ses proches ainsi qu'à ses clients. "Mes clients sont très variés donc c'est ce qui exerce dans le domaine du commerce, je les oriente systématiquement vers Baobab".

BAOBAB TUNISIE



► Emmanuel **DECAMPS**
Directeur général Baobab Tunisie
Directeur des opérations de crédit

Baobab Tunisie a ouvert sa première agence en novembre 2014 et finance un large éventail de clients, des TPE aux PME. Aujourd'hui, Baobab Tunisie est l'une des principales institutions de microfinance en Tunisie avec plus de 18 000 clients actifs à travers son réseau de 7 agences réparties dans tout le pays, et 370 millions de dinars engagés dans les différents secteurs de l'économie. Baobab Tunisie emploie actuellement 250 personnes dédiées à la réalisation de sa mission.



Agé de 30 ans, Achraf est originaire de Teboursouk, une ville du Nord-Ouest de la Tunisie.

A ses débuts, Achraf élevait un petit troupeau de 10 moutons avec des moyens très limités mais sa passion pour l'élevage ovins l'a poussé à persévérer.

Après quelques mois d'activité, il décide de déposer une demande de financement auprès de Baobab. "Je me suis adressé à l'agence la plus proche de chez moi pour voir les alternatives de financement dont je pouvais être éligible et heureusement j'ai pu bénéficier du financement dont j'avais besoin". Grâce à ce premier prêt, il a pu renforcer le fond de roulement de son activité, acheter des moutons supplémentaires et agrandir son enclos.

En 2020, la crise sanitaire a eu un impact colossal sur son activité notamment à cause des restrictions et des mesures sanitaires en matière d'approvisionnement et de commercialisation. Pendant cette période, Achraf a eu beaucoup de difficultés à trouver un fourrage abordable car les tarifs avaient pratiquement doublés.

Dans le cadre du programme SANAD développé avec USAID Tunisie Jobs et Baobab Tunisie pour soutenir les micro-entrepreneurs, Achraf a heureusement pu profiter d'un accompagnement privilégié.

"J'ai pu bénéficier d'un financement de Baobab d'un montant de 3000 dinars ainsi que d'une subvention de 333 dinars du programme USAID Tunisie Jobs. Grâce à ces aides, j'ai pu assurer l'approvisionnement nécessaire en quantité ainsi qu'en qualité de fourrage."

Aujourd'hui, sa situation s'est considérablement améliorée. Achraf prévoit même d'accroître son rendement et ses revenus en achetant du bétail supplémentaire. Sa collaboration avec Baobab se poursuit et Achraf est très satisfait "J'ai choisi Baobab car c'est une institution reconnue pour son soutien aux entrepreneurs, sa qualité de service et sa rapidité".

BAOBAB BURKINA FASO



► Adje **MISSA**
Directeur général
Baobab Burkina Faso

Baobab Burkina Faso a débuté ses activités avec l'ouverture de sa première agence en septembre 2016 à Ouagadougou. Pour mieux servir ses clients, en plus du crédit et de l'épargne traditionnels, l'institution propose le crédit Taka nano et le renouvellement automatisé de prêt Alip. En cinq ans, Baobab Burkina Faso a développé son réseau, qui compte actuellement 7 agences, dont quatre à Ouagadougou et une à Bobo-Dioulasso. En 2020, l'institution comptait 196 employés et 22 428 clients actifs.



22 428
clients actifs



38M€
encours de crédit



19M€
encours d'épargne



1,4%
portefeuille à
risque à 30 jours



196
employés



7
points de vente



2 279€
montant moyen
des prêts

43,4



millions d'euros
d'actifs totaux en
2021

5



millions d'euros
de fonds propres
totaux en 2021

0,9



millions d'euros de
résultat net en 2021



Agé de 40 ans, Hippolyte est père de 3 enfants et il habite dans la ville de Ouagadougou. Hippolyte a commencé ses activités en 2003 avec la vente de mouchoirs en papier. Par la suite, il a décidé de diversifier son activité avec la vente de valises.



En 2017, Hippolyte décide de solliciter les services de Baobab afin d'accroître son stock de marchandises. C'est alors qu'il dépose sa première demande de prêt d'un montant de 400 000 FCFA.

Après le remboursement de son premier cycle de crédit, il décida de renouveler sa demande avec un second cycle de crédit, puis un troisième, un quatrième et enfin un cinquième cycle de crédit d'un montant de 3 600 000 FCFA. Ces différents financements ont permis à Hyppolite d'agrandir son activité en ouvrant deux autres boutiques. Avec ses bénéfices, il a pu s'offrir une moto et financer la scolarité de ses 3 enfants.

Parallèlement au crédit classique, Hyppolite a bénéficié du crédit TAKA (5 fois) ce qui a

contribué à la prospérité de ses affaires. « Sans TAKA je ne suis rien ! Je suis ce que je suis grâce à TAKA ». Aujourd'hui, Hyppolite est fier d'être un client Baobab car cela lui a permis de réaliser ses projets et de subvenir aux besoins de sa famille.

Hippolyte dit être très satisfait des services de Baobab, « Mon crédit à été décaissé en moins de 15 jours, sans épargne au préalable ! A chacun de mes passages en agences, je trouve entière satisfaction auprès des gestionnaires clientèles dotés d'un professionnalisme hors pair ».

Comme difficulté, la crise sanitaire (Covid-19) a fortement impacté son activité, dû au fait des restrictions liées à la pandémie (la suspension des vols, la fermeture des frontières, etc.), ce qui a freiné son activité principale qui est la vente des valises. Hyppolite a alors connu une baisse considérable de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité durant au moins une année. Depuis quelque temps, les choses vont beaucoup mieux avec le retour progressif à la norme.

Dans un avenir proche, Hyppolite a pour ambition de pouvoir non seulement s'approvisionner de lui-même en allant en Chine mais aussi de devenir un fournisseur de référence auprès de tous les vendeurs de valises au Burkina Faso!

BAOBAB RD CONGO



► Kabeya **KANYONGA**
Directeur général République
Démocratique du Congo

En 2017, Baobab Group a acquis OXUS RDC, une institution de microfinance qui a commencé à fonctionner en juillet 2013. Elle fournit actuellement des financements à plus de 13 000 clients, principalement des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises. Baobab RDC soutient les besoins de ses clients, notamment en rendant son offre plus digitale.



Aimé est une commerçante spécialisée dans la vente de produits frais : viandes, poissons et légumes.

L'aventure a commencé en 2016, sur les conseils d'une amie, Aimé décide de se lancer dans la vente de produits alimentaires sur les marchés. Sans activité depuis plusieurs années, Aimé est animée par la volonté de s'émanciper financièrement. Elle lance son activité avec à peine 50 dollars américain et vend sa marchandise sur une natte à même le sol. Déterminée à s'en sortir, elle fait preuve de résilience malgré les nombreuses difficultés liées à son activité.



Après des années de travail acharné sur les marchés, Aimé parvient à ouvrir son premier local grâce à ses bénéfices. Très vite, le manque d'équipement et de stocks se fait ressentir "Je n'avais pas d'argent pour augmenter le stock et me procurer des équipements comme un congélateur."

Un jour, un groupe d'amis lui parle d'une institution financière nouvellement ouverte, Baobab. Ainsi, elle apprend que Baobab propose des financements aux commerçants congolais. Elle décide alors de se lancer et dépose sa toute première demande de prêt en octobre 2017. Après quelques jours seulement, Aimé reçoit une réponse favorable. Son premier cycle de crédit s'élève à 600 dollars américain, il lui permet de renforcer son stock de marchandises et de financer l'achat d'équipements.

"Baobab m'a accompagné en m'offrant le financement dont j'avais besoin pour développer mon projet." Aujourd'hui, Aimé dispose de 3 boutiques à Kingasani. La toute dernière a ouvert ses portes en avril 2022. Ses clients sont très diversifiés, des restaurateurs, des bars mais aussi des particuliers.

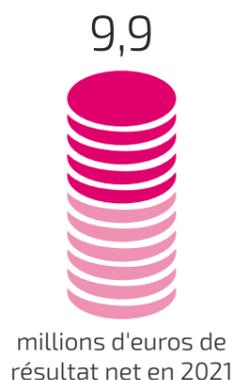
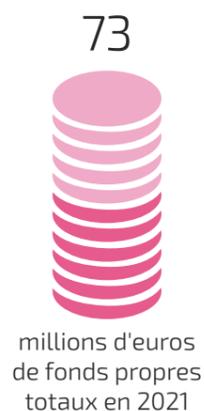
D'ici 5 ans, Aimé a pour objectif d'accroître son business et d'acquérir une chambre froide pour stocker ses marchandises. Pour elle, Baobab se différencie des autres institutions par la rapidité de traitement des dossiers ainsi que par la qualité de son personnel en agence. Aimé confie " Quand j'ai vu que Baobab avait propulsé mon business, j'ai décidé d'y rester le plus longtemps possible! "

MICROCRED CHINE



► Bodo **LIEBERAM**
Directeur général
MicroCred Chine

MC Chine a commencé ses activités à Nanchong en décembre 2007 et les a étendues à Chengdu en janvier 2011 (les deux villes se trouvent dans la province du Sichuan). En quelques années, l'entreprise a déployé un certain nombre de solutions digitales pour améliorer l'expérience utilisateur, comme la demande de prêts numérique et les contrats de prêt 100% digitaux. Les clients peuvent renouveler leur prêt en ligne via WeChat et obtenir le prêt en une heure. Après 14 ans d'expansion régulière, Microcred Chine est devenue l'une des institutions de microcrédit les plus performantes de Chine. L'institution compte 52 points de vente dans 13 villes de la province du Sichuan.



Entre 2016 et 2020, Guan Guan et ses amis ont ouvert deux restaurants proposant des plats à base de viande de lapin Yanbang à Leshan. Privilégiant la qualité des aliments, ils ont gagné un certain nombre de marchés et se sont fait connaître grâce à un bon bouche-à-oreille.

Au début de l'année 2021, après une étude approfondie du marché, ils ont ouvert le troisième restaurant de la chaîne à Ziyang. Pour bien se positionner sur ce nouveau marché, ils ont adopté des stratégies intelligentes, notamment en nouant des liens de coopération avec les éleveurs de lapins pour s'assurer un approvisionnement fiable en viande fraîche.

Au début de son activité, le restaurant de chaîne de Ziyang ne s'était pas encore forgé une réputation. Il n'a donc pas été rentable au cours des trois premiers mois qui ont suivi son ouverture. Il fallait réajuster rapidement l'activité et résoudre le problème du manque de capital. Guan Guan avait déjà entendu parler de MicroCred Sichuan, qui dispose d'un réseau de 52 points dans la province du Sichuan. En tant que nouvel arrivant, il a trouvé le système de crédit proposé par Microcred très pratique. Finalement, il a choisi de contracter un prêt de 100 000 euros auprès de la société, qui jouit

déjà d'une solide réputation. Ce crédit lui a permis de subvenir à ses besoins urgents.

Grâce à un changement de formule, et à l'ajout de nouvelles spécialités culinaires pour répondre aux besoins du marché, l'entreprise s'est progressivement remise sur pied et a gagné de nombreux clients.

La croissance de l'entreprise les rend plus enthousiastes quant à l'avenir. Guan Guan remercie MicroCred Chine d'avoir fait confiance à un groupe de jeunes gens et de les avoir aidés à progresser grâce à son appui financier.





BAOBAB PLUS



► Alexandre **COSTER**
Directeur général Baobab+

Baobab+ est un acteur-clé dans l'accès à l'énergie et au numérique en RDC, au Nigéria, au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire et à Madagascar. Baobab+ commercialise des produits innovants (kits solaires et produits numériques à fort impact social) et propose des solutions de financement telles que le Pay-As-You-Go (PAYG) pour les rendre accessibles à tous.



240 000

Foyers, soit 1 200 000 bénéficiaires équipés des kits solaires



90 000

Foyers équipés des produits digitaux (smartphones et tablettes)



6

Pays : Madagascar, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, DR Congo & Nigéria



545

Employés



190

Points de vente

AWARDS 2021



1.

Empower a Billion Lives : 1er au concours Europe dans la catégorie Decentralized Model – Commercially Available Solutions



2.

Prix d'argent "Meilleur projet énergétique" et "Meilleur projet d'énergie renouvelable"

3.

Africa Investment Forum Awards : Silver Award du « Meilleur projet énergie » et Silver Award du « Meilleur projet énergie renouvelable »



4.

Grand Prix des entreprises de croissance : « Grand prix de l'entrepreneur français à l'international »



5.

Finaliste Ashden Awards, catégorie business model innovant



6.

Nomination à l'Award "Disrupter of the Year" - Africa CEO Forum 2019 & 2020



Fanignoro Silue

Lakpolo, Côte d'Ivoire

Fanignoro Silue a reçu son kit solaire domestique Baobab+ en 2019. Fanignoro est une guérisseuse traditionnelle, qui est veuve et a 6 enfants. Au moment de notre visite, elle est elle-même malade. Quand elle a construit sa maison, le quartier n'était pas raccordé au réseau électrique. Grâce aux 3 lampes solaires, ses enfants ont pu étudier. A côté de sa maison, elle construit des chambres à louer. Elle nous dit, avec un large sourire, quel est son plus grand souhait : une voiture à énergie solaire, pour pouvoir rendre plus facilement visite aux patients qui vivent dans des régions éloignées.





5 ETATS FINANCIERS



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Baobab SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire

aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 9.2 de l'annexe aux comptes consolidés sur les actifs non courants détenus en vue de la vente.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des

estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

RES

PONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des

procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Marseille et Sarcelles,
le 2 juin 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Cabinet Jean LEBIT

Vincent Thyssen

Jean Lebit

SOMMAIRE

Bilan consolidé (En milliers d'EUROS – KEUR)

Compte de résultat consolidé

Autres éléments du résultat global

Variation des capitaux propres

Tableau de variation des flux de trésorerie

Annexe aux comptes consolidés

Note 1 – Informations relatives au Groupe

Note 2 – Principes comptables et méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

Note 3 – Goodwill

Note 4 – Immobilisations incorporelles

Note 5 – Immobilisations corporelles

Note 6 – Immobilisations financières

Note 7 – Impôts différés

Note 8 – Actifs courants

Note 9.1 – Autres créances

Note 9.2 – Actifs non courants détenus en vue de la vente

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Note 11 – Capitaux Propres

Note 12 – Dettes financières

Note 13 – Autres passifs

Note 14 – Ventilation de certains actifs / passifs du bilan selon durée résiduelle

Note 15 – Effectifs au 31.12.2021

Note 16 – Résultat par action

Note 17 – Information sectorielle

Note 18 – Produits d'exploitation

Note 19 – Autres revenus financiers

Note 20 – Coût du risque

Note 21 – Charges d'exploitation

Note 22 – Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Note 23 – Gestion du Risque

Note 24 – Honoraires des commissaires aux comptes

Note 25 – Parties liées

Note 26 – Événements significatifs post-clôture

58

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'Euros (K€). Les terminologies « K€ » et « M€ » représentent respectivement des « milliers d'Euros » et des « millions d'Euros »

BILAN CONSOLIDÉ (KEUR)

(EN MILLIERS D'EURO - KEUR)

ACTIF	Notes	2021	2020	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	91 316	105 807	(14 491)
Caisse		17 695	17 078	617
Dépôts		73 620	88 729	(15 108)
Dépôts à vue et placements court terme		66 466	82 716	(16 249)
Dépôts auprès de banques centrales		7 154	6 013	1 141
Prêts (en-cours nets et intérêts courus)	8	683 357	631 005	52 352
Prêts (en-cours bruts et intérêts courus)		698 450	659 301	39 149
Dépréciation sur prêts		(15 093)	(28 296)	13 203
Autres actifs		104 377	57 307	47 070
Immobilisations incorporelles	4	5 774	2 651	3 123
Immobilisations corporelles	5	17 728	19 201	(1 473)
Immobilisations financières	6	1 206	1 396	(190)
Stocks		4 928	2 702	2 225
Impôts différés actifs	7	10 599	9 015	1 584
Autres créances	9	29 541	22 341	7 200
Actifs non courants détenus en vue de la vente	9	34 601		34 601
TOTAL ACTIF		879 050	794 118	84 932

PASSIF	Notes	2021	2020	Variation
Dettes envers la clientèle	12	313 315	264 463	48 852
Dépôts à vue		117 195	102 729	14 466
Dépôts à terme - Clientèles		134 645	116 258	18 387
Dépôts à terme - Institutionnels		61 475	45 476	15 999
Dettes envers les établissements de crédit	12	315 271	333 019	(17 748)
Dettes Senior		305 197	314 716	(9 519)
Dettes subordonnée		10 073	18 302	(8 229)
Provisions	13	3 900	5 611	(1 711)
Passifs non courants détenus en vue de la vente	9	32 249		32 249
Autres dettes	13	31 561	30 235	1 326
Total Capitaux Propres	11	182 754	160 790	21 964
Capital social et prime d'émission		101 821	101 821	0
Réserves		21 841	18 500	3 341
Résultat de l'exercice, part du Groupe		14 411	1 070	13 341
Réserves de conversion		(145)	(7 095)	6 950
Capitaux propres part du Groupe		137 928	114 296	23 632
Intérêts minoritaires		44 826	46 494	(1 668)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		879 050	794 118	84 932

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN K€	Notes	2021	2020	Variation
Intérêts reçus et produits assimilés	18	158 874	157 378	1 496
Intérêts versés et charges assimilées		(37 184)	(40 421)	3 237
INTERETS NETS		121 690	116 957	4 733
Commissions	18	13 408	12 400	1 008
Autres revenus financiers	19	(796)	(3 335)	2 540
Charges financières		(1 475)	(7 264)	5 789
Produits financiers		679	3 929	(3 249)
REVENUS FINANCIERS BRUTS		134 302	126 022	8 281
Coût du risque	20	(18 219)	(26 353)	26 353
REVENUS FINANCIERS NETS		116 084	99 669	34 633
Revenus Baobab Plus		15 338	10 735	4 603
Autres revenus		5 141	3 222	1 919
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS		20 478	13 957	6 521
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		136 562	113 626	22 936
Charges de personnel		(51 986)	(48 180)	(3 806)
Charges externes		(41 593)	(34 594)	(6 999)
Dotations d'exploitation		(9 206)	(9 098)	(109)
Impôts et taxes		(4 994)	(8 021)	3 028
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	21	(107 779)	(99 893)	(7 886)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		28 783	13 733	15 050
Impôt sur les bénéfices	22	(5 938)	(6 513)	575
Impôt différé		1 561	829	732
Impôt courant		(7 668)	(7 433)	(235)
Crédit d'impôt		169	91	78
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession	9	(2 050)		
RÉSULTAT NET		20 795	7 220	13 575
INTERETS MINORITAIRES		6 384	6 150	234
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE		14 411	1 070	13 341

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2021	2020
Résultat net total	20 795	7 220
Autres éléments du résultat global	1 257	(539)
Total des charges et produits reconnus par le biais des autres éléments du résultat global	0	0
Total des gains et pertes sur écarts de conversion	9 532	(2 357)
Résultat global de l'exercice	31 583	4 325
Dont part Groupe	22 657	(244)
Dont intérêts minoritaires	8 926	4 568

L'impact positif des gains sur écarts de conversion est essentiellement constitué par la variation positive des réserves de conversion notamment à hauteur de 10M€ dus à l'appréciation du Yuan chinois en 2021.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Relations avec les Minoritaires	Ecart de conversion	Résultat net part du Groupe	Total capitaux propres part du Groupe	Total capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2019	77 807	24 002	16 560	(13 050)	(6 246)	15 456	114 528	43 727	158 255
Affectation du résultat de la période précédente			15 456			(15 456)			
Augmentation de capital		12					12		12
Opérations résultant de plans de paiement en actions									
Dividendes distribués								(2 690)	(2 690)
Effet e 1ère application IFRIC23									
Ecart d'acquisition complémentaire sur rachat de minoritaires									
Impact des Put et Swap options								889	889
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		12	15 456			(15 456)	12	(1 801)	(1 789)
Résultat de l'exercice						1 070	1 070	6 150	7 220
Autres éléments du résultat global									
Ecart de conversion			(11)		(849)		(860)	(1 496)	(2 357)
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres			(481)				(481)	(84)	(566)
Autres éléments			27				27	()	27
Capitaux propres au 31 décembre 2020	77 807	24 014	31 551	(13 050)	(7 095)	1 070	114 296	46 494	160 790
Affectation du résultat de la période précédente			1 070			(1 070)			
Augmentation de capital									
Opérations résultant de plans de paiement en actions									
Dividendes distribués								(4 850)	(4 850)
Effet e 1ère application IFRIC23									
Ecart d'acquisition complémentaire sur rachat de minoritaires									
Impact des Put et Swap options et variation de périmètre				974			974	(5 716)	(4 742)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires			1 070	974		(1 070)	975	(10 567)	(9 592)
Résultat de l'exercice						14 411	14 411	6 384	20 795
Autres éléments du résultat global									
Ecart de conversion					6 950		6 950	2 558	9 508
Gains et pertes reconnus directement en capitaux propres			1 296				1 296	(43)	1 253
Autres éléments								()	()
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021	77 807	24 014	33 917	(12 076)	(145)	14 411	137 928	44 826	182 754

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

IN KEUR		2021	2020
Opérations liées à l'activité	Résultat net de l'ensemble consolidé	20 795	7 220
	Dotations nettes aux amortissements	9 206	9 098
	Dotations nettes aux provisions	(17 832)	(7 987)
	Variation impôts différés	(1 561)	(829)
	Autres produits et charges non décaissés	1 135	775
	Capacité d'autofinancement	11 743	8 276
	Décaissements nets sur prêts	(41 837)	35 274
	Décaissements des prêts	(975 168)	(832 153)
	Remboursements des prêts	933 330	867 428
	Variation besoin en fonds de roulement	3 468	1 733
	Variation des dépôts clientèle	48 852	6 438
	Besoin en fonds de roulement	10 483	46 135
	A - Flux nets des activités opérationnelles	22 226	54 411
	Opérations d'investissement	Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(4 379)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(4 545)	(5 350)
Acquisitions d'immobilisations financières		(9 345)	(111)
Acquisitions d'immobilisations : entrée de périmètre		0	0
Cessions d'immobilisations financières		0	0
Cessions d'immobilisations : sortie de périmètre		0	(23)
Dividendes versés aux minoritaires		(4 850)	(2 690)
Trésorerie des Actifs non courants détenus en vue de la vente		(10 075)	
B - Flux nets d'investissement		(33 195)	(8 625)
Opérations de financement		Augmentation de capital	28
	Variation des intérêts minoritaires	1 668	(2 767)
	Variation des emprunts	(17 748)	(35 364)
	C - Flux nets de financement	(16 051)	(38 119)
Incidence des variations de change	9 508	(2 357)	
VARIATION DE TRÉSORERIE	(17 512)	5 310	
<i>Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture</i>		102 050	96 740
<i>Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture</i>		84 538	102 050

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les notes annexes ci-dessous font partie intégrante des états financiers consolidés.

Faits significatifs de l'exercice 2021

Dans le contexte sanitaire lié à la crise du Covid intervenue en 2020, le Groupe Baobab a poursuivi la reprise progressive des activités afin d'arriver à un niveau de performances proche de 2019.

Durant l'année, le Groupe a augmenté sa quote-part de détention dans les filiales ci-dessous :

- BAOBAB Madagascar : Le 28/01/2021, 20 500 actions minoritaires ont été rachetées par Baobab Holding, portant ainsi son pourcentage de détention par le Groupe à 100%.
- BAOBAB Sénégal : Le 28/01/2021, 68 243 actions minoritaires ont été rachetées par Baobab Holding, portant ainsi son pourcentage de détention par le Groupe à 69,27%.
- Baobab Cote d'Ivoire : Le 23/08/2021, 72 155 actions minoritaires ont été rachetées par Baobab Holding, portant ainsi son pourcentage de détention par le Groupe à 79,8%.
- BAOBAB Nigéria : Le 28/05/2021 et le 09/12/2021, 510 000 000 actions minoritaires ont été rachetées par Baobab Holding, portant ainsi son pourcentage de détention par le Groupe à 80,10%.
- BAOBAB Mali : Le 28/01/2021 et le

22/12/2021, 72 155 actions sont souscrites par Baobab Holding. Une partie de ces actions a été rachetée au minoritaire I.F.C et l'autre partie correspond à la conversion d'une partie des créances de Baobab SAS sur la filiale en titre de participation, portant ainsi son pourcentage de détention par le Groupe à 100,00%.

Par ailleurs pour la filiale BAOBAB Services déjà détenue à 100%, une augmentation de capital par conversion de créance a été effectuée le 27/09/2021.

Le processus de liquidation de la filiale Baobab Zimbabwe amorcé en 2020 a été finalisé en 2021.

Le Conseil de Surveillance du Groupe a pris la décision durant l'année 2021 de se désengager de sa filiale Baobab Tunisie dans le cadre d'un changement de vision stratégique visant à concentrer les Opérations se déroulant en Afrique plus spécifiquement sur l'Afrique subsaharienne. Ce désengagement s'est traduit par la recherche active d'un acquéreur durant l'exercice écoulé. Pour cette raison, les données relatives à cette filiale ont été reclassées en « Actifs détenus en vue de la vente » conformément à l'application de la norme IFRS5. (cf note 9.2)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Baobab S.A. Sestunesociétéparactionssimplifié basée à Paris (France), créée en 2005, dont l'objectif est la création et le développement d'un groupe d'institutions de microfinance servant des clients exclus ou mal servis par le système financier traditionnel.

Baobab intervient en investissant dans des sociétés ou des banques de microfinance et en fournissant toute l'assistance technique nécessaire à ces sociétés pour devenir des institutions de microfinance leaders dans leur pays.

Le détail des institutions détenues par Baobab S.A.S à fin 2021 est fourni dans la note 2.3.

Les états financiers consolidés du Groupe Baobab (« le Groupe » ou « Baobab ») sont présentés en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

Le 24 mai 2022, le président a arrêté les comptes de Baobab S.A.S, lesquels devront être approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Baobab et ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Ce référentiel comprend : les normes internationales d'information financière (IFRS), les normes comptables internationales (IAS) et les textes du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales « International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les comptes consolidés du Groupe Baobab au 31 décembre 2021 sont établis sur la base de la continuité d'activité. Les impacts de la pandémie Covid 19, qui a perduré en 2021, atténués par l'ensemble des mesures de gestion des risques, de réduction de coûts, de reprise d'activité ainsi que les mesures de soutien des autorités et les plans de relance de l'activité économique dont bénéficient les clients concernent principalement les pertes de crédit attendues et l'évaluation des actifs. L'estimation de ces impacts a été réalisée dans un contexte d'incertitude concernant l'ampleur des conséquences de cette épidémie sur les économies tant au niveau local que mondial.

De même, les impacts du conflit entre la Russie et l'Ukraine, déclenché le 24 février 2022, ont été analysés notamment en terme de répercussions sur la chaîne de production de biens potentiellement nécessaires pour l'activité de nos clients ou sur le reste de l'économie mondiale.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2021 sont identiques à ceux utilisés

dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020.

Les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire à partir d'une date ultérieure au 1er janvier 2021 et qui n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe sont décrites ci-dessous :

- La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, amendée en juin 2020, remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Elle a été adoptée par l'Union européenne en novembre 2021, accompagnée d'une exemption optionnelle à l'application du regroupement par cohorte annuelle des contrats participatifs qui reposent sur une mutualisation intergénérationnelle. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.
- Un amendement à IFRS 17 relatif à la présentation du comparatif IFRS 9 / IFRS 17 a également été publié par l'IASB en décembre 2021, et n'a pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne.
- L'analyse de la norme et l'identification de ses effets se poursuivent dans le cadre du projet de mise en œuvre et des travaux de contrôles et de validation.

2.2 UTILISATION D'ESTIMATION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la société fasse appel à l'exercice de

leur jugement et utilise les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la société a recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes, et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est notamment le cas pour :

- la détermination des dépréciations destinées à couvrir le risque de crédit et l'éventuelle perte de valeur des actifs financiers
- les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi
- les estimations effectuées sur la base des données prévues dans le business plan des filiales (estimation de la valeur actualisée des dettes liées au rachat des minoritaires). Cette évaluation requiert que le Groupe fasse des estimations de flux futurs de trésorerie et de taux d'actualisation
- activation des impôts différés actifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs.

2.3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les comptes des entités françaises (Baobab S.A.S, Baobab Plus S.A.S.) et les comptes des sociétés étrangères composant le Groupe Baobab. Les comptes des filiales étrangères, établis selon les règles comptables locales, ont été retraités, afin d'être conformes aux principes comptables adoptés par le Groupe au 31 décembre 2021.

A la date de clôture, Baobab S.A.S détient plus de 50% des titres et des droits de vote de ses filiales et en conséquence, les filiales sont consolidées par intégration globale. Par ailleurs, le Groupe ne détient aucune autre participation dans une coentreprise ni dans une entreprise associée.

Durant l'exercice 2021, le Groupe a augmenté sa participation dans cinq de ses filiales (Baobab Sénégal, Baobab Nigéria, Baobab Madagascar, Baobab Mali, Baobab Côte d'Ivoire) par rachat de parts de minoritaires, souscription de nouvelles actions ou par conversion de créances renforçant ainsi la part Groupe dans ces différentes filiales.

Les filiales Baobab Plus Nigéria et Baobab Plus RDC immatriculées en 2020 sont désormais consolidées à compter de 2021 suite au lancement de leur activité dans leurs juridictions respectives.

En cas d'acquisition de parts de minoritaires, conformément aux dispositions d'IFRS 3, l'écart entre le coût d'acquisition de ces titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date d'acquisition a été imputée sur les capitaux propres Groupe sans modification de la valeur initiale du Goodwill.

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère. Des ajustements en consolidation sont éventuellement pratiqués pour harmoniser l'ensemble des méthodes et principes comptables du Groupe. Des retraitements et reclassements nécessaires afin de rendre les comptes de l'ensemble des filiales consolidées conformes aux principes comptables du Groupe sont effectués.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent. Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 est comme dans le tableau ci-contre.

Société	Pays	Devise	déc-20	déc-19
Baobab S.A.S	France	EUR	100,0%	100,0%
Baobab Madagascar	Madagascar	MGA	100,0%	88,1%
Baobab Sénégal	Sénégal	FCFA	69,3%	53,9%
Baobab Nigéria	Nigéria	NGN	80,1%	58,9%
Baobab Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	FCFA	79,8%	69,7%
Baobab Mali	Mali	FCFA	100,0%	87,0%
Microcred Chine	Hong Kong	HKD	71,1%	71,1%
Microcred Nanchong	Chine	CNY	71,1%	71,1%
Microcred Sichuan	Chine	CNY	71,1%	71,1%
Baobab Tunisie i	Tunisie	DTN	66,9%	66,9%
SCI Baobab RE Sénégal	Sénégal	FCFA	100%	100%
SCI Baobab RE CI	Côte d'Ivoire	FCFA	100%	100%
Baobab Services	Sénégal	FCFA	100%	100%
Baobab Burkina Faso	Burkina Faso	FCFA	100%	100%
Baobab Money Madagascar	Madagascar	MGA	100,0%	88,1%
Baobab Services Madagascar	Madagascar	MGA	100%	100%
Microcred RDC	RDC	USD	99,96%	99,96%
Baobab + Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	FCFA	100%	100%
Baobab + Holding	France	EUR	100%	100%
Baobab + Mali	Mali	FCFA	100%	100%
Baobab + Sénégal	Sénégal	FCFA	100%	100%
Baobab + Nigéria ii	Nigéria	NGN	100%	100%
Baobab + RDC ii	RDC	CDF	100%	100%

i Entité dont les données ont été reclassées en "Actifs détenus en vue de la vente" conformément à IFRS 5

ii Entités entrant dans le périmètre de consolidation en 2021

Toutes les entités comprises dans le périmètre sont consolidées par intégration globale au 31/12/2021 à l'exception de Baobab Tunisie dont le Groupe a entériné la mise en vente à la clôture de l'exercice et dont la cession est prévue durant 2022.

Les états financiers des filiales sont inclus ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Dans le cas spécifique de Baobab Tunisie, les données relatives à cette filiale ont été reclassées au Bilan en « Actifs détenus en vue de la vente » et au Compte de résultat en « Résultat des actifs détenus en vue de leur cession » conformément à l'application de la norme IFRS5 (cf note 9.2)

- Sociétés sorties du périmètre au 31 décembre 2021

Néant

- Sociétés nouvellement consolidées au 31 décembre 2021

Les filiales Baobab Plus Nigeria et Baobab Plus RDC immatriculées en 2020 sont consolidées à compter de 2021

2.4 DETTES LIÉES AUX ENGAGEMENTS DE RACHAT D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

Baobab S.A.S. a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe des engagements de rachat de leurs participations. Baobab S.A.S. leur consent des options de vente de leurs actions, à partir d'une certaine échéance, à des prix déterminés selon des modalités de calcul prédéfinies lors de l'acquisition des titres de la filiale tenant compte de l'activité future de cette dernière. Ces engagements de rachat sont conditionnels.

Ces engagements sont constitutifs d'options de vente accordées aux actionnaires minoritaires, qui conduisent, conformément aux dispositions de la norme IAS 32, à donner aux intérêts minoritaires concernés le caractère de dettes et non de capitaux propres.

Les engagements de Put conclus à compter du 1er janvier 2010 sont comptabilisés en dette à la valeur actuelle du prix d'exercice, à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice estimé des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées dans les Réserves consolidées, part du Groupe.

A l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont contre-passées avec impact dans les fonds propres. Si le rachat est effectué, le montant constaté en dette financière est contre-passé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire tel que défini par la norme IFRS 3.

Un swap option est la faculté pour un minoritaire d'échanger les titres détenus dans une filiale avec des titres nouvellement émis de la holding. La valorisation des titres nouvellement émis par la holding dans le cadre des contrats conclus par Baobab avec ses minoritaires se fait sur la base de la valeur comptable des filiales concernées. Le Groupe a estimé qu'une telle opération ne nécessitant pas la mobilisation de fonds extérieurs au Groupe, la reconnaissance d'un endettement financier par anticipation n'était pas requis.

Durant l'année 2021, le Put sur les titres de Baobab Côte d'Ivoire, détenus par la Banque Africaine de Développement, a été exercé. De même courant décembre, la Banque Européenne d'Investissement a envoyé un courrier d'exercice de Swap de titres qu'elle avait conclu précédemment avec Baobab Holding concernant les titres qu'elle détient sur Baobab Côte d'Ivoire. Les opérations relatives à ce Swap de titres ont été finalisées au courant du 1er trimestre 2022 (voir note 26)

2.5 ELIMINATION DES OPÉRATIONS INTRAGROUPES

Les soldes des comptes de créances et de dettes entre les sociétés du Groupe, ainsi que les opérations intragroupes telles que les facturations internes, dotations ou reprises de provisions pour dépréciations de titres consolidés, sont éliminés.

2.6 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts ne conférant pas le contrôle (« Intérêts minoritaires ») sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. Les résultats sont attribués au Groupe et aux intérêts minoritaires en fonction de leur pourcentage respectif de détention des entités concernées.

2.7 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans les autres éléments du résultat global.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, d'influence notable ou de contrôle conjoint), l'écart de conversion cumulé existant au sein des capitaux propres à la date de liquidation ou de cession est recyclé en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement.

Le Groupe est exposé à une sensibilité au risque de change compte tenu des capitaux propres investis dans des pays dont la devise fonctionnelle est différente de la devise de reporting (Nigéria, Madagascar, Chine etc.).

2.8 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation dans les normes IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur ou son équivalent, déterminés à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et dont la valeur de marché peut être estimée de façon fiable, ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. À cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. La variation de valeur de marché des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables correspondant à la quote-part déjà détenue est enregistrée en contrepartie des réserves.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date d'acquisition. À la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat.

En cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le prix d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêt et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les Réserves consolidées, part du Groupe. De même, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires au sein des capitaux propres.

L'écart d'acquisition ou Goodwill est la différence entre le coût d'acquisition de titres et la quote-part de détention dans les capitaux propres de l'entité dont les titres ont été acquis. Il fait l'objet d'une analyse périodique fondée sur une actualisation des flux financiers futurs générés sur les activités auxquelles il est affecté correspondant aux hypothèses les plus probables retenues par la direction générale Groupe.

Ce test de perte de valeur est fondé sur des hypothèses en termes de taux de croissance, de risque du crédit, de taux d'actualisation et de taux d'imposition. Les hypothèses retenues reposent sur les « business plans » à cinq ans de chaque filiale.

Cette évaluation est réalisée chaque année ou chaque fois qu'un indice de risque de perte de valeur est identifié. Les réalisations pourront cependant différer des projections. Une dépréciation est enregistrée lorsque l'évaluation révèle une insuffisance de valeur des éléments incorporels appréciés.

2.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels et systèmes d'information, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont inscrits au bilan pour leur coût direct de développement, qui correspond essentiellement aux coûts externes. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles

de valeur. Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

2.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Ce coût inclut les coûts de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont supportés et si les critères de comptabilisation sont satisfaits. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les évaluations sont effectuées selon une périodicité suffisante pour que la valeur comptable de l'actif ne diffère pas significativement de sa juste valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation.

Les durées d'amortissement des immobilisations au sein du Groupe sont les suivantes :

Durées d'amortissement des immobilisations	
Logiciels et systèmes d'information	3 / 5 ans
Matériels informatiques	3 / 4 ans
Mobiliers et matériels de bureau	5 / 10 ans
Travaux d'agencement et d'aménagement	3 / 9 ans
Véhicules	4 / 5 ans

2.11 DROITS D'UTILISATION

Depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 " Contrats de location ".

Selon IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

IFRS 16 impose au locataire la comptabilisation au bilan des contrats de location sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué présenté, à l'actif parmi les immobilisations corporelles, et d'un passif locatif. Le passif locatif est une dette financière qui correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés sur la durée du contrat. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et le passif de location actuariellement en retenant comme taux d'actualisation le taux d'emprunt marginal du groupe.

Le principal impact sur le compte de résultat est le remplacement des loyers auparavant comptabilisés de manière linéaire en frais généraux par une augmentation des charges d'intérêts en produit net bancaire du fait des dettes de location, et une augmentation des charges d'amortissement du fait des droits d'utilisation.

La charge relative au passif locatif figure en charge d'intérêt au sein du résultat financier alors que la charge d'amortissement du droit d'utilisation est comptabilisée parmi les charges d'exploitation.

La mise en œuvre de la norme IFRS 16, chez Baobab, porte dans une très large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux et d'agences commerciales.

2.12 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles (IAS 12) au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables.

Les impositions différées sont évaluées selon la méthode dite du « report variable ».

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leurs chances de récupération sont estimées probables. Les impôts différés sur déficits fiscaux sont constatés au vu des perspectives de récupération fiscale. Ils sont présentés au bilan dans les rubriques « Impôts différés actifs ou passifs » selon que la position nette est active ou passive.

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats. Les taux d'impôts en vigueur dans les filiales opérationnelles sont les suivants :

Pays	Taux d'impôt
France	26,5%
Madagascar	20%
Sénégal	30%
Chine	25%
Nigéria	30%
Côte d'Ivoire (MicroFinance)	0%
Côte d'Ivoire (taux de droit commun)	25%
Mali	30%
Tunisie	15%
Burkina Faso	27,5%
République Démocratique du Congo	30%

L'entité Baobab Côte d'Ivoire n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés du fait de son activité de microfinance qui lui octroie un statut d'entité exonérée d'impôt sur les sociétés par les

autorités fiscales locales. Cependant la filiale Baobab Plus Côte d'Ivoire qui commercialise des produits non financiers est soumise au taux de droit commun de 25%.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même juridiction, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

2.13 INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et Évaluation des actifs et passifs financiers

La norme IFRS 9 prévoit le classement des actifs financiers en trois catégories (Coût amorti, Juste valeur par résultat et Juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « business model »).

Modèle de gestion ou business model

Le business model de l'entité représente la manière dont elle gère ses actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie. L'exercice du jugement est nécessaire pour apprécier le modèle de gestion.

La détermination du modèle de gestion doit tenir compte de toutes les informations sur la façon dont les flux de trésorerie ont été réalisés dans le passé, de même que de toutes les autres informations pertinentes.

Chez le Groupe Baobab, le modèle de gestion au titre d'IFRS 9 est déterminé par la direction en fonction des circonstances réelles en vigueur au moment de l'évaluation. Les principaux critères de décision sont :

- La stratégie commerciale et de risques du Groupe
- L'état des performances du Groupe et le suivi du déploiement de la stratégie tels que reportés au Comité de direction et au Conseil de Surveillance du Groupe Baobab
- En cas de cession de portefeuille dans

le passé, la fréquence, le volume et les raisons de ces transactions.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs au coût amorti sont des actifs financiers basiques détenus dans un modèle de collecte. Les crédits accordés par le groupe sont tous classés dans cette catégorie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti, intérêts courus non échus compris et déduction faite des remboursements en capital et intérêts intervenus au cours de la période écoulée. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts auprès de Banques Centrales et les dépôts à court terme ayant une durée initiale inférieure ou égale à trois mois.

Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les conditions ne sont pas réunies pour que le Groupe effectue de telles compensations.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif. Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

Risque de crédit

IFRS 9 instaure un modèle fondé sur la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, les dépréciations et provisions sont reconnues dès la comptabilisation initiale des actifs financiers, des engagements de financement et garanties financières sans attendre la survenance d'un événement déclencheur d'un risque de crédit avéré.

Le risque de crédit est le risque de pertes de valeur sur les créances clients portées par les institutions, créances existantes ou potentielles du fait d'engagements donnés, et se traduisant par la migration de la qualité de crédit des débiteurs, pouvant aller jusqu'à se matérialiser par le défaut de ces derniers. L'évaluation de cette probabilité de défaut et de la récupération attendue en cas de défaut est l'élément essentiel de la mesure de la qualité du crédit.

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la clientèle, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

2.14 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues.

Les actifs financiers au coût amorti font systématiquement l'objet d'une dépréciation

ou d'une provision pour perte de crédit attendue. Ces dépréciations et provisions sont enregistrées dès l'octroi des prêts ou la conclusion des engagements sans attendre l'apparition d'une indication objective de dépréciation.

Pour déterminer le montant des dépréciations ou provisions à comptabiliser à chaque arrêté, ces actifs et engagements sont répartis en trois catégories en fonction de l'évolution du risque de crédit observée depuis leur comptabilisation initiale. Une dépréciation ou provision pour risque de crédit doit être enregistrée sur les encours de chacune de ces catégories.

Le Groupe identifie trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Strate 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Strate 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou douteux.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou douteux (« Strate 3 ») : la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à savoir les actifs financiers au coût amorti.

Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;

La définition de "défaut" est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de "défaut" convient davantage à un instrument financier particulier.

La notion de perte de crédit attendue "ECL"

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place par la Direction financière, la Direction chargée des données et la Direction des risques du Groupe. Elles sont responsables de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux nominal déterminé lors

de la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour selon les méthodologies définies par le Groupe et permettent ainsi d'établir un premier niveau de référence, ou socle partage, de provisionnement.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

Conformément à la norme IFRS 9, ces calculs sont réalisés sur la base d'une analyse en date d'arrêté (Point in Time) tout en tenant compte des pertes historiques dans l'évaluation des paramètres utilisés. Les paramètres calculés sont spécifiques aux profils de risque de crédit de chaque entité du groupe. Ils sont calculés sur base collective.

Facteurs de Forward Looking

Au 31 décembre 2021, sur la base des analyses réalisées, et l'absence de corrélation constatée entre les paramètres de risque et l'environnement macro-économique de chacun des pays, l'implémentation de données forward looking a été estimée non significative. Précisément, une analyse d'évolution des probabilités de défaut compte tenu de la croissance des PIB a été réalisée et cette analyse n'a pas révélé de corrélation entre les deux paramètres, de même qu'avec l'évolution du cours du baril de pétrole au Nigeria. Malgré ces résultats ne montrant pas de corrélation évidente, d'autres critères sont à l'étude en fonction de leur disponibilité et pertinence par rapport aux marchés de Baobab.

Par ailleurs, il est compliqué de trouver des bases de données fiables pour des indicateurs réguliers (mensuels ou trimestriels) dans les zones géographiques où sont implantées les filiales du Groupe. Dans ce cadre, la norme indique d'ailleurs que l'application doit se faire sur la base d'informations raisonnables et justifiables et il est précisé qu'« aux fins de la présente norme, les informations raisonnables et justifiables sont celles dont il est raisonnable de pouvoir disposer à la date de clôture sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, ce qui comprend des informations sur les événements passés et les circonstances actuelles et des prévisions

concernant la conjoncture économique encore à venir ».

Toutefois, considérant la recrudescence de cas de Covid au quatrième trimestre 2021, notamment liés à un nouveau variant très contagieux « Omicron » ainsi qu'au risque accru de défaillance de la chaîne logistique notamment en provenance de la Chine, le Groupe a anticipé une détérioration supplémentaire du risque crédit dans ses différentes filiales en intégrant un stress de Forward looking (grâce à un jugement à dire d'Expert) qui a entraîné une hausse de 10% de la probabilité de défaut des crédits en Strate 1. Ce facteur de stress n'a pas été appliqué à la Chine qui a effectué localement des analyses approfondies pour constituer un complément de provision adhoc.

Dégradation significative du risque de crédit

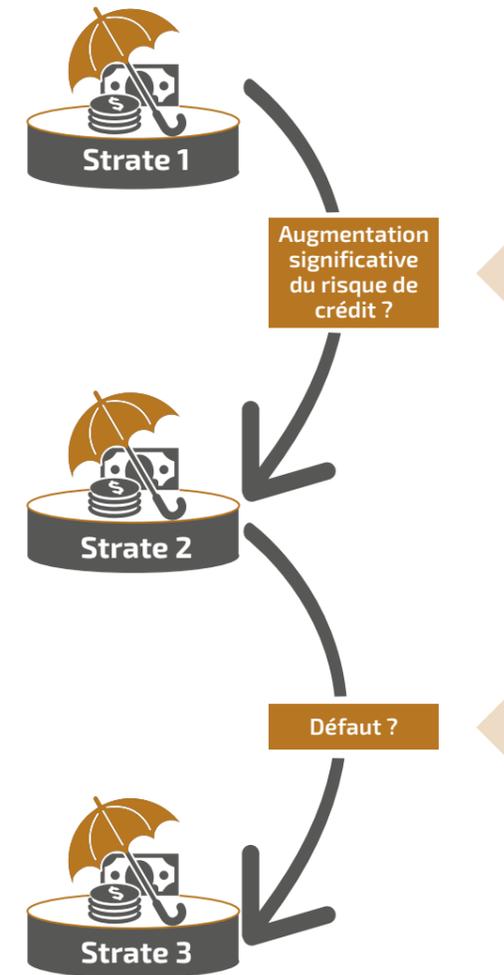
Toutes les entités du Groupe doivent apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêté en fonction du nombre de jours d'impayés. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit les entités à classer leurs opérations par classe de risque (Strates).

Le groupe Baobab retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en Strates 2 en tant que critère quantitatif. Toutefois, en plus du nombre de jours d'impayés, des critères de risques qualitatifs peuvent également être considérés par le Groupe pour juger de la dégradation d'un crédit (historique d'impayés du client, prise en compte de la situation économique du client, ...).

Si l'impayé est régularisé, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois.

L'appréciation de l'augmentation du risque de crédit s'observe comme suit par rapport à ces catégories :

(cf Table page 73)



<p>Appréciation de l'augmentation du risque de crédit – Approche du groupe Baobab</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation relative par rapport au niveau de risque à l'octroi • L'augmentation importante du risque survient habituellement avant la perte • Appréciation sans prise en compte des garanties • Appréciation de l'importance de l'augmentation du risque de crédit sur une base collective (IFRS9 B5.5.1-6) • Absence de réfutation de la présomption relative aux impayés de plus de 30 jours (IFRS9 B5.5.19-21) • Prise en compte des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans coûts ou efforts déraisonnables (IFRS9 B5.5.15-18)
<p>Identification des contrats en défaut – Approche du groupe Baobab</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du défaut utilisée et articulation avec les exigences réglementaires : Défaut à partir de 90 jours d'impayés • Distinction des défauts techniques • Prise en compte d'indicateurs qualitatifs

Irrécouvrabilité

Lorsqu'une créance est jugée irrécouvrable, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'espoir de la récupérer en tout ou partie, il convient de décomptabiliser du bilan et de passer en perte le montant jugé irrécouvrable.

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'expert. Chaque entité doit donc le fixer, avec sa Direction des risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité. Avant tout passage en perte, un provisionnement en strate 3 aura dû être constitué (à l'exception des actifs à la juste valeur par résultat).

Pour les crédits au cout amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, le montant passé en perte est enregistré en Dotation aux provisions sur prêts à la clientèle et pertes sur prêts pour le nominal, et les intérêts.

2.15 COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent : les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif ; lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services peut être estimé de façon fiable, le produit des commissions associé à cette transaction est comptabilisé dans la rubrique "commissions" et en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture

a) les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont

intégralement enregistrées en résultat. Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées uniquement si l'ensemble des conditions suivantes sont respectées :

- le montant des commissions peut être évalué de façon fiable,
- il est probable que les avantages économiques associés à la prestation iront à l'entreprise,
- le degré d'avancement de la prestation peut être évalué de façon fiable, et les coûts encourus pour la prestation et les coûts pour achever celle-ci peuvent être évalués de façon fiable,

b) les commissions rémunérant des services continus sont, quant à elles, étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue.

2.16 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue, comptes d'épargne, dettes à terme. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières à long terme. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables.

2.17 PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge correspondant à une provision est présentée dans le compte de résultat, pour son montant net de tout remboursement.

2.18 NORME IFRIC 23

Le Groupe a appliqué la norme IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » pour l'établissement de ses comptes consolidés. Cette norme a pour conséquence le reclassement dans la rubrique « Passifs d'impôts courants et différés » des provisions pour incertitudes relatives à l'impôt sur les bénéfices.

2.19 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produits sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser.

2.20 AVANTAGES BÉNÉFICIAIRE AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories : les avantages à court terme tels que les salaires et les congés annuels ; les avantages à long terme qui comprennent notamment les congés rémunérés ; les indemnités de fin de contrat de travail ; les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les primes de fin de carrière.

Avantages à court terme

L'entreprise comptabilise une charge lorsque les services ont été rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont constitués notamment en France par les compléments de retraite, et les primes de fin carrière. La méthode de calcul utilisée est la Méthode des Unités de crédit projeté ou PBO (Projected Benefit Obligation) : elle est fondée sur la valeur actuarielle de tous les droits du salarié projetés à sa date de départ à la retraite, laquelle est étalée sur la carrière totale du salarié.

Les engagements totaux de la société envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

de la probabilité de survie dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou mobilité – départ de la société),

de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs,

ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant.

Les écarts à l'ouverture entre les engagements et les montants comptabilisés ont été reconnus par capitaux propres.

À la clôture 2021, des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi ont été comptabilisées pour un montant de 850 KEUR concernant les entités suivantes :

- Baobab SAS
- Baobab Sénégal
- Baobab Côte d'Ivoire
- Baobab Mali
- Baobab Burkina Faso
- Baobab Services
- Les entités Baobab Plus

2.21 INFORMATION SECTORIELLE

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan consolidé du Groupe. L'information sectorielle est fondée sur les secteurs d'activité de la Holding (Les secteurs d'activité de Baobab représentent des groupes d'actifs et d'activités affectés à la fourniture de produits ou de services financiers, soumis à des risques différents et générant des rendements différents) ainsi que sur les secteurs géographiques (Chaque secteur géographique opère également dans un environnement économique particulier et fournit des produits ou des services soumis à des risques et générant des rendements différents).

NOTE 3 – GOODWILL

	2 021	2 020
Goodwill ouverture	89	89
Variation sur minoritaires	0	0
Goodwill clôture	89	89
	2 021	2 020
Goodwill sur Microcred RDC	89	89
Goodwill clôture	89	89

Des tests de dépréciation ont été effectués sur la base de business plans à 5 ans.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEUR BRUTE	Clôture 2020	Acquisitions	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2021
Concessions, licences et autres actifs similaires	3 922	1 679	(392)	298	0	80	5 587
Droit au bail	676	683	0	(1 044)	0	323	638
Fond de commerce et Goodwill	140	0		0			140
Autres immobilisations incorporelles	58	0		(27)	0	0	31
Immobilisations en cours	1 282	2 017		0	0	0	3 299
TOTAL	6 077	4 379	(392)	(774)	0	403	9 694

AMORTISSEMENTS	Clôture 2020	Dotations	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2021
Concessions, licences et autres actifs similaires	3 357	472		0		51	3 879
Droit au bail	22	678		(877)		194	17
Fonds de commerce et Goodwill	0			0			0
Autres immobilisations incorporelles	47	2				(27)	23
TOTAL	3 426	1 152	0	(877)	0	218	3 920

VALEUR NETTE	Clôture 2020	Clôture 2021
Concessions, licences et autres actifs similaires	565	1 708
Droit au bail	654	621
Fonds de commerce	139	139
Autres immobilisations incorporelles	10	8
Immobilisations en cours	1 282	3 299
TOTAL	2 651	5 774

La hausse du poste « Concessions, licences et autres actifs similaires » est relative aux évolutions suivantes :

- Frais de recherche de nouvel investisseur chez la filiale Baobab Plus pour 0,4M€ et étalés sur 3 ans
- Redevances de logiciels pour les entités chinoises qui depuis cet exercice ont un système informatique, y compris de déboursements de crédits, propre à eux à hauteur de 0,4M€
- Des redevances de logiciels au niveau de la Holding pour 0,7M€

Par ailleurs, le Groupe a investi dans la digitalisation de ses opérations entraînant un renouvellement des outils informatiques nécessaires à l'activité opérationnelle en filiales. Les coûts relatifs à cette digitalisation dite « Digital Banking Platform » se sont élevés durant l'exercice 2021 à 2M€.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

GROSS VALUE	Clôture 2020	Acquisitions	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2021
Land	485	(42)					443
Office equipment and computers	9 061	1 479	(131)	(504)		144	10 049
Fixtures / layouts	16 023	1 171	(7)	(581)		235	16 841
Vehicles	5 606	1 163	(152)	(181)		98	6 533
Advances on fixed assets	15	402	0	0		6	423
Assets under construction	66	378	(2)	0		3	445
Rights of use	12 571	(7)					12 565
TOTAL	43 826	4 545	(292)	(1 266)	0	486	47 300

DEPRECIATION	Clôture 2020	Dotations	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations	Entrée de périmètre	Effet change	Clôture 2021
Office equipment and computers	6 133	1 476	(125)	(417)		91	7 158
Fixtures / layouts	9 249	1 635	(13)	(380)		195	10 686
Vehicles	2 982	1 078	(173)	(109)		68	3 846
Advances on fixed assets							
Assets under construction							
Rights of use	6 261	1 621					7 883
TOTAL	24 626	5 811	(312)	(906)	0	354	29 573

OFFICE EQUIPMENT AND COMPUTERS	Clôture 2020	Clôture 2021
Fixtures / layouts	485	443
Vehicles	2 928	2 891
Advances on fixed assets	6 773	6 155
Assets under construction	2 624	2 687
Rights of use	15	423
Total	66	445
Right-of-use	6 310	4 682
TOTAL	19 201	17 728

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériel de bureau, de matériel informatique, de véhicules, d'agencements et aménagements. Aucune des institutions du Groupe Baobab ne détient d'immeuble dans ses immobilisations, l'ensemble des filiales étant locataire de ses locaux. De façon générale, l'augmentation des immobilisations corporelles s'explique par les besoins liés à

l'ouverture de nouvelles agences au cours de l'année 2021 ainsi que le renouvellement du parc automobile dans certaines filiales.

Les droits d'utilisation comptabilisés par le Groupe correspondent essentiellement aux droits relatifs aux contrats de location des bureaux et agences commerciales.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	2020	Augmentation	Diminution	Entrée de périmètre	Effet change	2021
Dépôts et cautionnements	1 215	66	(247)	0	15	1 049
Titres de participations non consolidés	181	(40)	0		15	157
Total	1 396	27	(247)	0	31	1 206

Le poste « dépôts et cautionnements » correspond principalement à des dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location.

NOTE 7 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'évolution des actifs d'impôts différés sur l'année 2021 se présente comme suit :

Clôture 2020	Variation résultat	Variation OCI	Effets de change	Autres variations	Clôture 2021
8 840	829	(342)	(250)	(62)	9 015
Clôture 2020	Variation résultat	Variation OCI	Effets de change	Autres variations	Clôture 2021
9 015	1 561	268		(245)	10 599

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés ont été constatés sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable

qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif. L'impôt différé actif sur déficits fiscaux a évolué de 1M€ environ entre 2020 et 2021.

Follow up of deffered taxes on losses

Clôture 2020	Variation résultat	Variation OCI	Changement reconnaissance IDA	Effets de change	Autres variations	Clôture 2021
3 492	967	(342)	0	0	(124)	3 993

Follow up of deffered taxes on losses

Clôture 2020	Variation résultat	Variation OCI	Changement reconnaissance IDA	Effets de change	Autres variations	Clôture 2021
3 993	1 127		0	0	(100)	5 020

Compte-tenu de l'activité du Groupe, son modèle économique et les perspectives de développement sur les différents marchés, le Groupe anticipe des résultats d'exploitation futurs permettant l'imputation de ces reports déficitaires.

Les impôts différés sur déficits reportables ont été reconnus sur la base de Business plans de 5 ans qui est l'horizon sur lequel le Groupe prévoit utiliser la quasi-totalité de ces déficits.

NOTE 8 – ACTIFS COURANTS

8.1 STOCKS

Aux termes de la norme IAS 2, les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, des actifs en cours de production pour une telle vente ou des matières premières ou fournitures devant être consommées dans le processus de production.

Les stocks au 31 décembre 2021 s'élèvent à 5 M€ et correspondent aux marchandises relatives à l'activité annexe « Baobab plus » (lampes solaires, tablettes et téléphones). Ce poste a évolué de plus de 80% en raison de la forte croissance de cette activité non financière et le démarrage des activités dans deux nouvelles filiales en 2021.

Le coût des stocks doit comprendre tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes (autres que les taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales), ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

L'observation des provisions par « strate » au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 est la suivante :

Provisions par strate au 31/12/2020

Pays	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Dépréciation actifs financiers 31/12/2020
Montants en K€	5 339	3 002	19 955	28 296

Provisions par strate au 31/12/2021

Pays	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Dépréciation actifs financiers 31/12/2021
Montants en K€	4 309	2 222	8 562	15 093

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette de réalisation des marchandises est inférieure au coût de revient comptabilisé.

8.2 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Le taux moyen de provision sur l'encours de portefeuille s'élève à 2,16% à fin 2021 contre 4,30% à fin 2020.

		Prêts à la clientèle
2021	Valeur brute	698 450
	Provision	(15 093)
2020	Valeur nette	683 357
	Valeur brute	659 301
	Provision	(28 296)
	Valeur nette	631 005

Le Groupe a instauré pour la clôture 2021 une date de radiation financière maximum de 180 jours, cela a entraîné une baisse mécanique du taux moyen de provision.

Par ailleurs la baisse s'explique également par une meilleure maîtrise du portefeuille par les opérationnels et le département Risques ainsi que la baisse de la part de crédits décalés dans le portefeuille du Groupe et dont la probabilité de défaut est plus élevée que celle des crédits non décalés en raison notamment d'un facteur de stress qui leur a été appliqué.

L'analyse de la variation de la dépréciation par strate se présente comme suit :

	Strate 1	Strate 2	Strate 3	TOTAL
31/12/2019	3 112	2 745	47 011	52 868
Production et acquisition	4 565	3 371	16 780	24 716
Décomptabilisation et transferts entre statuts	(1882)	(2 706)	(15 054)	(19 643)
Autres variations (dont alignement de la date de radiation)			(27 847)	(27 847)
31/12/2020	5 339	3 002	19 955	28 296
Production et acquisition	4 653	3 035	5 215	12 902
Décomptabilisation et transferts entre statuts	(5 683)	(3 815)	(16 608)	(26 106)
31/12/2021	4 309	2 222	8 562	15 093

Durant l'exercice 2021, le Groupe a procédé à une harmonisation de la date de radiation financière du portefeuille à 180 jours d'arriérés.

NOTE 9.1 – AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
Avances et acomptes fournisseurs	1 112	1 385
Créances clients	199	61
Créances État	4 132	3 879
Autres créances	21 837	14 115
Charges constatées d'avance	2 262	2 901
Total	29 541	22 341

Le poste "Autres créances" comprend essentiellement : aux créances clients relatives à l'activité «Baobab Plus » pour environ 13 M€ une créance de 1,1 M€ vis-à-vis de l'ex-partenaire Money Express pour Baobab Côte d'Ivoire. Cette créance a fait l'objet

d'une provision pour risque et charge du même montant au passif (cf. note 13).

Environ 5M€ correspondant à des dépôts sur comptes rémunérés effectués par les filiales pour rentabiliser leur trésorerie excédentaire ainsi que de remboursements en attente des compagnies d'assurance des prêts au personnel et à des créances diverses.

Les charges constatées d'avance sont principalement composées des loyers des agences payables d'avance.

NOTE 9.2 – ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente

de tels actifs (ou groupes destinés à être cédés) et sa vente doit être hautement probable.

Pour que la vente soit hautement probable, la direction à un niveau approprié doit s'être engagée sur un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé), et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé. De plus, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui soit raisonnable par rapport à

sa juste valeur actuelle. De plus, on pourrait s'attendre à ce que la vente se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification, et les mesures nécessaires pour finaliser le plan doivent indiquer qu'il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci sera retiré.

Le Conseil de Surveillance du Groupe a pris la décision durant l'année 2021 de se désengager de sa filiale Baobab Tunisie dans le cadre d'un changement de vision stratégique visant à

concentrer les Opérations se déroulant en Afrique plus spécifiquement sur l'Afrique subsaharienne. Pour cette raison, les données relatives à cette filiale ont été reclassées en « Actifs détenus en vue de la vente » conformément à l'application de la norme IFRS5 (cf note 9.2).

Pour une meilleure lisibilité des performances de cette filiale, ci-après la situation bilanciale et le compte de résultat de Baobab Tunisie au 31/12/2021 si elle n'avait pas fait l'objet d'un reclassement en Actifs détenus en vue de leur vente :

ACTIF	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 075	16 244
Prêts (encours brut)	25 559	29 966
Provisions sur prêts	(746)	(1 444)
Prêts (encours net)	24 814	28 522
Autres actifs	(290)	217
Total actif	34 598	44 983

PASSIF	2021	2020
Dettes envers les établissements de crédit	29 885	37 124
Provisions pour risques et charges	696	944
Autres dettes	1 666	2 538
Fonds propres, Part du Groupe	1 557	2 913
Intérêts minoritaires	795	1 463
Fonds propres	2 352	4 377
Total Passif	34 598	44 983

EN K€	2021	2020	Variation
Intérêts reçus et produits assimilés	8 766	9 990	(1 224)
Intérêts versés et charges assimilées	(3 902)	(3 816)	(86)
Revenus Financiers Bruts	4 864	6 174	(1 310)
Coût du risque	(2 463)	(2 367)	(96)
Revenus Financiers Nets	2 401	3 807	(1 406)
Produits des Autres Activités	383	(581)	964
Total Produits D'exploitation	2 784	3 227	(442)
Total Charges D'exploitation	(4 651)	(4 304)	(347)
Résultat Avant Impôt	(1 866)	(1 077)	(789)
Impôt Sur Les Bénéfices	(180)	(115)	(65)
Résultat Net	(2 047)	(1 193)	(854)
Intérêts Minoritaires	(677)	(394)	(282)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	(1 370)	(798)	(572)

NOTE 10 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2021	2020
Dépôts à vue et caisse	51 188	65 831
Placements court terme	40 127	39 975
Total	91 316	105 807
Découverts bancaires	6 777	3 756
Trésorerie et équivalent de trésorerie	84 538	102 050

Suite à la reprise progressive des activités après la chute du portefeuille en 2020 dans le contexte Covid, les filiales ont repris un rythme de déboursements de crédits plus soutenu en 2021, expliquant la baisse de la trésorerie

globale du Groupe. Il faut noter que le niveau de trésorerie du Groupe est plus approprié en cette fin d'année 2021, la hausse anormale à fin 2020 étant liée au recul des déboursements dans le contexte Covid.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

NOTE 11 – CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société Baobab S.A.S s'élève à 77 807 KEUR. Le montant de la prime d'émission s'élève à 24 014 KEUR.

Le nombre d'actions Baobab S.A.S se décompose ainsi :

ACTIONNAIRES	2021			2020		
	Nombre de parts	Capital	%	Nombre de parts	Capital	%
AXA Group	3 128 639	26 656 004	34,26%	3 128 639	26 656 004	34,26%
BEI	1 105 744	9 420 939	12,11%	1 105 744	9 420 939	12,11%
Maj Invest	1 618 577	13 790 276		1 618 577	13 790 276	
DMP	927 452	7 901 891	10,16%	927 452	7 901 891	10,16%
MIFIF II	691 125	5 888 385	7,57%	691 125	5 888 385	7,57%
APIS	2 079 942	17 721 106	22,78%	2 079 942	17 721 106	22,78%
NMI	1 079 884	9 200 612	11,82%	1 079 884	9 200 612	11,82%
Autres	119 558	1 018 634	1,31%	119 558	1 018 634	1,31%
TOTAL	9 132 344	77 807 571	100%	9 132 344	77 807 571	100%

NOTE 12 – DETTES FINANCIÈRES

12.1 DÉPÔTS CLIENTS

	2021	2020
Dépôts à vue	117 195	102 729
Dépôts à terme - Clientèles	134 645	116 258
Dépôts à terme - Institutionnels	61 475	45 476
Dépôts obligatoires		
Total	313 315	264 463

12.2 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	2021	2020
Emprunts à long terme	194 368	215 463
Emprunts à court terme	98 703	88 987
Dettes subordonnées	10 073	18 302
Dettes actionnaire	7 532	0
Dettes sur droits d'utilisation	4 594	6 206
Dettes sur put options	0	4 060
Total	315 271	333 019

De façon générale, les filiales ont la possibilité soit de se refinancer auprès de Baobab S.A.S., à travers des avances en compte courant d'actionnaire en fonction de limites octroyées par le Conseil de Surveillance de Baobab S.A.S., soit localement auprès des établissements financiers. Les emprunts long terme et court terme comprennent uniquement le refinancement externe au Groupe.

L'ensemble des souscriptions et renouvellements d'emprunts ont pour objectif le développement des filiales opérationnelles.

. Dettes sur Put options :

Il s'agit de la valorisation du montant que devrait déboursier le Groupe pour acquérir des parts de minoritaires dans certaines de ses filiales en vertu de l'engagement du Groupe à acquérir ces parts dans le cadre de Put options (cf. note 2.24). Au 31 décembre 2021, le Groupe n'a plus d'engagements vis-à-vis de tiers au titre de ces rachats de minoritaires.

. Dettes sur droits d'utilisation :

	2019	Changement de mode de consolidation (nouveau mode)	Augmentation	Diminution (Cess., Remb.)	Reclassement	Autres mouvements	2020
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	6 203	0	324	(2 468)	210	(245)	4 024
Dettes sur droit d'utilisation - courant	2 733	0	17	(239)	(210)	(119)	2 182
Intérêts courus sur emprunts							0
DETTES DE LOCATION (IFRS)	8 937	0	341	(2 708)	0	(364)	6 206

	2020	Changement de mode de consolidation (nouveau mode)	Augmentation	Diminution (Cess., Remb.)	Reclassement	Autres mouvements	2021
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	4 024	0	36	(1 931)	309	416	2 854
Dettes sur droit d'utilisation - courant	2 182	0	5	(162)	(309)	24	1 740
Intérêts courus sur emprunts							0
DETTES DE LOCATION (IFRS)	6 206	0	41	(2 093)	0	439	4 594

Il s'agit de la contrepartie aux droits d'utilisation dans le cadre de l'application d'IFRS 16 (cf note 5).

NOTE 13 – AUTRES PASSIFS

13.1 PROVISIONS

Le poste "Provisions" de 3,9 M€ est composé essentiellement :

- Des provisions pour risques fiscaux divers (hors IFRIC23) pour 1 M€
- D'une provision pour risques et litiges commerciaux de 1,7 M€
- des provisions pour risques et charges reliés aux RH pour 1,2 M€.

13.2 AUTRES DETTES

	2021	2020
Dettes fournisseurs	6 873	6 734
Produits constatés d'avance	573	478
Dettes sociales	5 349	4 656
Dettes fiscales hors impôts sur les sociétés	4 887	4 702
Etat, impôt sur les sociétés	4 973	4 295
Autres créiteurs	8 906	9 369
Total	31 561	30 235

NOTE 14 – VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS DU BILAN SELON DURÉE RÉSIDUELLE

Le tableau ci-dessous présente les deux principaux agrégats du bilan du Groupe Baobab ayant une maturité supérieure à 1 mois.

GROUPE BAOBAB	Maturité contractuelle en EUR 000						TOTAL
	31/12/2020	< 1M	1-3M	6-12M	1-2A	> 2A	
GROUPE							
Trésorerie	79 900	4 474		1 842	2 552		88 769
En-cours de prêts à la clientèle	100 242	146 976	187 210	211 573	65 697	7 006	718 705
Autres créances	7 195	425	7 288	3 602	1 792	14 376	34 677
Actifs	187 337	151 876	194 497	217 017	70 041	21 382	842 150
Dépôts de la clientèle	132 865	25 932	29 791	61 926	33 922	26 256	310 692
Dettes financières	7 409	17 035	39 210	90 692	70 808	92 305	317 460
Autres dettes	13 610	7 235	6 509	12 393	901	1 575	42 224
Passifs	153 885	50 202	75 515	165 002	105 631	120 137	670 376
Ecart de financement	33 452	101 673	118 987	52 006	(35 589)	(98 755)	171 774

GROUPE BAOBAB	Maturité contractuelle en EUR 000						TOTAL
	31/12/2020	< 1M	1-3M	6-12M	1-2A	> 2A	
GROUPE							
Trésorerie	79 900	4 474		1 842	2 552		88 769
En-cours de prêts à la clientèle	34 716	69 433	104 149	208 298	277 731		694 326
Autres créances	7 195	425	7 288	3 602	1 792	14 376	34 677
Actifs	121 811	74 333	111 437	213 743	282 075	14 376	817 773
Dépôts de la clientèle	49 675	46 923	45 465	65 646	68 676	25 174	301 559
Dettes financières	7 409	17 035	39 210	90 692	70 808	92 305	317 460
Autres dettes	13 610	7 235	6 509	12 393	901	1 575	42 224
Passifs	70 694	71 193	71 285	168 631	140 385	119 055	661 243
Ecart de financement	51 117	3 139	20 151	45 111	141 690	(104 679)	156 529

Le Groupe gère ses liquidités dans ses différentes juridictions avec une approche conservatrice à savoir sur la base de la maturité stressée. Néanmoins, la liquidité reste excédentaire y compris avec ces scénaris stressés sur toutes les échéances de maturité.

NOTE 15 – EFFECTIFS AU 31.12.2021

	Agents commerciaux	Autres employés	Total 2021	Total 2020
France		43	43	37
Services		79	79	46
Madagascar	323	382	705	564
Sénégal	436	297	733	662
Chine	373	160	533	507
Nigéria	429	199	628	575
Côte d'Ivoire	366	260	626	558
Mali	169	123	292	284
Tunisie	237	123	360	251
Zimbabwe				
Burkina Faso	123	82	205	137
RDC	127	92	219	152
Total	2 583	1 840	4 423	3 773

NOTE 16 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base par action, pour l'ensemble des activités :

	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère (en KEUR)	14 411	1 070
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	9 132 344	9 132 327
Nombre total d'actions à la clôture	9 132 344	9 132 344
Résultat sur nombre moyen d'actions pondérées en Euros	1,58	0,12



NOTE 17 – INFORMATION SECTORIELLE

. Répartition par activités 2021

ACTIF	2 021	Holding	Institutions
Prêts (encours brut)	698 450	0	698 450
Provisions sur prêts	(15 093)	0	(15 093)
Prêts (encours net)	683 357	0	683 357
Autres actifs	161 092	36 162	124 929
TOTAL ACTIF	844 449	36 162	808 287

PASSIF	2 021	Holding	Institutions
Dettes envers la clientèle	313 315	0	313 315
Dettes envers les établissements de crédit	315 271	41 612	273 658
Autres dettes et Fonds propres	218 215	(5 450)	223 665
TOTAL PASSIF	846 801	36 162	810 639

EN KEUR	2021	Holding	Institutions	Baobab Plus
Intérêts reçus et produits assimilés	158 874	3	152 352	6 519
Intérêts versés et charges assimilées	(37 184)	(1 706)	(34 936)	(542)
INTERETS NETS	121 690	(1 704)	117 416	5 978
Commissions	13 408	0	13 408	0
Autres revenus financiers	(796)	(117)	(609)	(70)
Charges financières	(1 475)	(163)	(1 241)	(71)
Produits financiers	679	46	632	2
REVENUS FINANCIERS BRUTS	134 302	(1 821)	130 215	5 908
Coût du risque	(18 219)	(4)	(17 736)	(478)
REVENUS FINANCIERS NETS	116 084	(1 825)	112 479	5 430
Revenus Baobab Plus	15 338		0	15 338
Autres revenus	5 141	1 103	4 038	0
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	20 478	1 103	4 038	15 338
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	136 562	(722)	116 517	20 768
Charges de personnel	(51 986)	(9 789)	(38 160)	(4 037)
Charges externes	(41 593)	7 179	(38 442)	(10 329)
Dotations d'exploitation	(9 206)	(1 927)	(6 743)	(536)
Impôts et taxes	(4 994)	(841)	(3 558)	(594)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(107 779)	(5 378)	(86 904)	(15 497)
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession	(2 050)		(2 050)	
RESULTAT AVANT IMPÔT	26 733	(6 100)	27 563	5 271
Impôt sur les bénéfices	(5 938)	1 009	(6 733)	(215)
Impôt différé	1 561	1 160	182	218
Impôt courant	(7 668)	(320)	(6 915)	(433)
Crédit d'impôt	169	169	0	0
RESULTAT NET	20 795	(5 091)	20 830	5 056

INTERETS MINORITAIRES	6 384	0	6 384	0
------------------------------	--------------	----------	--------------	----------

RESULTAT NET, PART DU GROUPE	14 411	(5 110)	19 043	478
-------------------------------------	---------------	----------------	---------------	------------

. Répartition par activités 2020

ACTIF	2 020	Holding	Institutions
Prêts (encours brut)	659 301	0	659 301
Provisions sur prêts	(28 296)	0	(28 296)
Prêts (encours net)	631 005	0	631 005
Autres actifs	163 113	28 088	135 025
TOTAL ACTIF	794 118	28 088	766 030

PASSIF	2 020	Holding	Institutions
Dettes envers la clientèle	264 463	0	264 463
Dettes envers les établissements de crédit	333 019	34 352	298 667
Autres dettes et Fonds propres	196 636	(6 264)	202 900
TOTAL PASSIF	794 118	28 088	766 030

EN KEUR	2021	Holding	Institutions	Baobab Plus
Intérêts reçus et produits assimilés	157 378	0	157 377	1
Intérêts versés et charges assimilées	(40 421)	(1 520)	(38 687)	(214)
INTERETS NETS	116 957	(1 520)	118 690	(213)
Commissions	12 400	0	12 400	0
Autres revenus financiers	(3 335)	(272)	(2 963)	(101)
Charges financières	(7 264)	(319)	(6 758)	(186)
Produits financiers	3 929	48	3 795	86
REVENUS FINANCIERS BRUTS	126 022	(1 791)	128 126	(314)
Coût du risque	(26 353)	(16)	(26 040)	(297)
REVENUS FINANCIERS NETS	99 669	(1 807)	102 087	(610)
Revenus Baobab Plus	10 735		0	10 735
Autres revenus	3 222	485	2 255	482
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	13 957	485	2 255	11 217
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	113 626	(1 322)	104 341	10 606
Charges de personnel	(48 180)	(8 959)	(37 389)	(1 832)
Charges externes	(34 594)	7 644	(33 191)	(9 047)
Dotations d'exploitation	(9 098)	(1 066)	(7 564)	(468)
Impôts et taxes	(8 021)	(979)	(6 668)	(374)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(99 893)	(3 360)	(84 813)	(11 721)
RESULTAT AVANT IMPÔT	13 733	(4 681)	19 529	(1 114)
Impôt sur les bénéfices	(6 513)	1 049	(7 459)	(104)
Impôt différé	829	1 018	(265)	76
Impôt courant	(7 433)	(60)	(7 194)	(180)
Crédit d'impôt	91	91	0	0
RESULTAT NET	7 220	(3 632)	12 070	(1 218)

INTERETS MINORITAIRES	6 150	0	6 150	0
------------------------------	--------------	----------	--------------	----------

RESULTAT NET, PART DU GROUPE	1 070	(3 632)	5 920	(1 218)
-------------------------------------	--------------	----------------	--------------	----------------

. Répartition par zone géographique 2021

ACTIF	2 021	France	Afrique	Asie
Prêts (encours brut)	698 450	0	504 227	194 224
Provisions sur prêts	(15 093)	0	(13 101)	(1 992)
Prêts (encours net)	683 357	0	491 126	192 231
Autres actifs	161 092	36 162	108 892	16 037
Actifs non courants détenus en vue de la vente	2 352	0	2 352	0
TOTAL ACTIF	846 801	36 162	602 370	208 269

PASSIF	2 021	France	Afrique	Asie
Dettes envers la clientèle	313 315	0	313 315	0
Dettes envers les établissements de crédit	315 271	45 797	168 321	101 153
Autres dettes et Fonds propres	218 215	(9 635)	120 734	107 116
TOTAL PASSIF	846 801	36 162	602 370	208 269

EN KEUR	2021	France	Africa	Asia	Filiales
Intérêts reçus et produits assimilés	158 874	3	121 851	37 020	158 871
Intérêts versés et charges assimilées	(37 184)	(1 706)	(27 173)	(8 304)	(35 477)
INTERETS NETS	121 690	(1 704)	94 678	28 716	123 394
Commissions	13 408	0	13 408	0	13 408
Autres revenus financiers	(796)	(117)	(777)	99	(679)
Charges financières	(1 475)	(163)	(1 033)	(279)	(1 312)
Produits financiers	679	46	256	378	633
REVENUS FINANCIERS BRUTS	134 302	(1 821)	107 308	28 815	136 123
Coût du risque	(18 219)	(4)	(17 225)	(990)	(18 214)
REVENUS FINANCIERS NETS	116 084	(1 825)	90 083	27 825	117 909
Revenus Baobab Plus	15 338		15 338		15 338
Autres revenus	5 141	1 103	4 018	20	4 038
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	20 478	1 103	19 355	20	19 376
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	136 562	(722)	109 439	27 845	137 284
Charges de personnel	(51 986)	(9 789)	(31 691)	(10 507)	(42 198)
Charges externes	(41 593)	7 179	(45 075)	(3 697)	(48 772)
Dotations d'exploitation	(9 206)	(1 927)	(6 412)	(867)	(7 279)
Impôts et taxes	(4 994)	(841)	(3 949)	(203)	(4 152)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(107 779)	(5 378)	(87 127)	(15 274)	(102 401)
Résultat des actifs détenus en vue de leur cession	(2 050)		-2 050		(2 050)
RESULTAT AVANT IMPÔT	26 733	(6 100)	20 262	12 572	32 834
Impôt sur les bénéfices	(5 938)	1 009	(4 462)	(2 485)	(6 947)
Impôt différé	1 561	1 160	405	(5)	400
Impôt courant	(7 668)	(320)	(4 867)	(2 481)	(7 348)
Crédit d'impôt	169	169	0	0	0
RESULTAT NET	20 795	(5 091)	15 800	10 086	25 886

INTERETS MINORITAIRES	6 384	0	3 526	2 858	6 384
------------------------------	--------------	----------	--------------	--------------	--------------

RESULTAT NET, PART DU GROUPE	14 411	(5 110)	12 493	7 028	19 521
-------------------------------------	---------------	----------------	---------------	--------------	---------------

. Répartition par zone géographique 2020

ACTIF	2 020	France	Afrique	Asie
Prêts (encours brut)	659 301	0	492 107	167 194
Provisions sur prêts	(28 296)	0	(25 572)	(2 724)
Prêts (encours net)	631 005	0	466 535	164 470
Autres actifs	163 113	28 088	120 336	14 689
TOTAL ACTIF	794 118	28 088	586 871	179 159

PASSIF	2 020	France	Afrique	Asie
Dettes envers la clientèle	264 463	0	264 463	0
Dettes envers les établissements de crédit	333 019	34 352	220 303	78 363
Autres dettes et Fonds propres	196 636	(6 264)	102 105	100 796
TOTAL PASSIF	794 118	28 088	586 871	179 159

EN KEUR	2 020	France	Afrique	Asie	Filiales
Intérêts reçus et produits assimilés	157 378	0	120 699	36 679	157 378
Intérêts versés et charges assimilées	(40 421)	(1 520)	(29 770)	(9 131)	(38 901)
INTERETS NETS	116 957	(1 520)	90 929	27 547	118 477
Commissions	12 400	0	12 400	0	12 400
Autres revenus financiers	(3 335)	(272)	(3 598)	535	(3 064)
Charges financières	(7 264)	(319)	(6 677)	(267)	(6 945)
Produits financiers	3 929	48	3 079	802	3 881
REVENUS FINANCIERS BRUTS	126 022	(1 791)	99 731	28 082	127 813
Coût du risque	(26 353)	(16)	(22 595)	(3 742)	(26 337)
REVENUS FINANCIERS NETS	99 669	(1 807)	77 136	24 341	101 476
Revenus Baobab Plus	10 735		10 735		10 735
Autres revenus	3 222	485	2 719	18	2 736
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	13 957	485	13 454	18	13 471
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	113 626	(1 322)	90 590	24 358	114 948
Charges de personnel	(48 180)	(8 959)	(30 157)	(9 064)	(39 221)
Charges externes	(34 594)	7 644	(37 940)	(4 298)	(42 238)
Dotations d'exploitation	(9 098)	(1 066)	(7 079)	(953)	(8 032)
Impôts et taxes	(8 021)	(979)	(6 845)	(197)	(7 042)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(99 893)	(3 360)	(82 022)	(14 512)	(96 533)
RESULTAT AVANT IMPÔT	13 733	(4 681)	8 568	9 847	18 414
Impôt sur les bénéfices	(6 513)	1 049	(4 054)	(3 508)	(7 562)
Impôt différé	829	1 018	(441)	252	(189)
Impôt courant	(7 433)	(60)	(3 613)	(3 760)	(7 373)
Crédit d'impôt	91	91	0	0	0
RESULTAT NET	7 220	(3 632)	4 514	6 338	10 852

INTERETS MINORITAIRES	6 150	0	4 317	1 832	6 150
------------------------------	--------------	----------	--------------	--------------	--------------

RESULTAT NET, PART DU GROUPE	1 070	(3 632)	197	4 506	4 703
-------------------------------------	--------------	----------------	------------	--------------	--------------

NOTE 18 – PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont essentiellement composés des intérêts, frais et commissions perçus sur les prêts. La répartition des produits par entités se présente de la façon suivante :

• Revenus de l'activité de prêts à la clientèle

Intérêt reçu et produits assimilés	2021	2020
Intérêts reçus sur prêts	133 819	133 603
Commissions sur prêts	12 474	14 076
Frais, pénalités / autres revenus	12 580	9 698
TOTAL	158 874	157 378

• Commissions

COMMISSIONS	2021	2020
Total	13 408	12 400

Ces revenus sont générés essentiellement par les produits d'épargne, l'assurance sur les crédits accordés ainsi que les commissions et frais collectés sur des transactions diverses autres que sur prêts. N'étant pas directement liés à l'activité de déboursements, ils ont été relativement peu impactés par la crise sanitaire et économique liée à la pandémie du Covid qui a perduré en 2021.

• Autres revenus

EN KEUR	2021	2020
Subventions	1 398	864
Revenus divers	3 743	2 358
TOTAL	5 141	3 222

Les subventions sont accordées aux Holdings ou directement aux institutions dans le but de contribuer à l'inclusion financière des populations visées dans les juridictions où est implanté le Groupe.

NOTE 19 – AUTRES REVENUS FINANCIERS

En 2021, les autres revenus financiers nets se présentent comme suit :

EN KEUR	2021	2020
Produits financiers	679	3 929
Gains de change	679	889
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	692
Autres produits financiers	0	2 348
Charges financières	(1 475)	(7 264)
Pertes de change	(519)	(5 130)
Dotations provisions sur titres et amortissements	0	(150)
Charges financières sur droits d'utilisation	(438)	(498)
Autres charges financières	(518)	(1 486)
TOTAL	(796)	(3 335)

Les produits financiers correspondent essentiellement à des revenus de placement effectués par les filiales avec leur excédent de trésorerie.

Les charges financières sur droits d'utilisation correspondent aux charges d'intérêts calculées sur les dettes financières estimées dans le cadre d'IFRS 16 (cf 2.12). Les taux d'intérêts utilisés sont les taux d'endettement marginaux de chaque filiale.

NOTE 20 – COÛT DU RISQUE

Les dotations aux provisions / pertes sur prêts recouvrent la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité de prêts à la clientèle.

EN KEUR	2021	2020
Dotations aux provisions nettes	17 832	7 987
Radiations financières*	(44 652)	(41 861)
Recouvrements	8 602	7 521
TOTAL	(18 219)	(26 353)

La hausse des provisions vient de la hausse du portefeuille entre 2020 et 2021 entraînant une hausse mécanique des provisions. Par ailleurs, le Groupe a maintenu des facteurs de stress dans le contexte incertain lié au Covid et au risque de continuité de la chaîne logistique.

NOTE 21 – CHARGES D'EXPLOITATION

EN KEUR	2021	2020
Charges externes	(46 587)	(42 615)
Achats et charges externes	(41 593)	(34 594)
Impôts, taxes et versements assimilés	(4 994)	(8 021)
Charges de personnel	(51 986)	(48 180)
Dotations d'exploitation	(9 206)	(9 098)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(7 412)	(7 484)
Dotations aux provisions sur actif circulant	(563)	(1 165)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(709)	(25)
Dotations aux provisions pour retraite	(522)	(423)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(107 779)	(99 893)

En 2020, compte tenu de la crise sanitaire, le management a procédé à une maîtrise des coûts afin de préserver la situation nette du Groupe et de préparer la relance des activités à l'issue de la crise. La reprise d'activité en 2021 s'est traduite par des engagements de coûts plus significatifs que l'année précédente afin de soutenir la relance.

Les charges à fin 2021 se répartissent en :

- 51 986 K€ de charges de personnel, +8% vs 2020 suite à la reprise des recrutements, la hausse des activités de déboursements entraînant une hausse des salaires variables ainsi que l'arrêt du chômage partiel appliqué en 2020 ; elles sont réparties à 65% sur l'Afrique, 20% sur la Chine et 15% sur les holdings.

- Les achats et charges externes ont augmenté de 20% par rapport à 2020. Ce poste inclut :
 - Des dépenses de missions, ayant pour objectif de s'assurer du correct développement des entités (participation aux conseils, contrôle des systèmes d'information, etc) et de permettre la recherche de nouveaux investisseurs pour le groupe Baobab.
 - Des dépenses informatiques concernant essentiellement la maintenance de l'outil informatique actuel et le développement du logiciel de gestion des prêts.
 - Les honoraires des différents prestataires du Groupe
- La baisse des impôts, taxes et versements assimilés est essentiellement due à la reprise de provisions pour risques fiscaux

NOTE 22 – RÉCONCILIATION DU TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE AVEC LE TAUX D'IMPÔT CONSTATÉ

La charge d'impôt représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun des bénéficiaires taxables en France au 31 décembre 2021, soit 26,5%.

	2021	2020
Résultat avant impôts	26 733	13 733
Montant théorique d'impôt sur les sociétés	(7 084)	(3 845)
Différentiel de taux d'imposition dans les filiales étrangères	1 789	1 989
Effet de changement de taux	(211)	(276)
Effet des différences permanentes	(1 319)	(2 392)
Impôt minimum forfaitaire	(67)	(173)
Provision pour risques fiscaux	1 428	(1 243)
Crédits d'impôts et retenues à la source	(530)	(145)
Effets de reconnaissance IDA	101	(417)
Effet des autres retraitements	(46)	(11)
IMPÔT COMPTABILISÉ	(5 938)	(6 513)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	22,21%	47,43%

NOTE 23 – GESTION DU RISQUE

1. Généralités

Le risque est inhérent aux activités du Groupe et est géré par un processus continu d'identification, de suivi et de prise de mesures correctrices. Ce processus de gestion des risques est essentiel à la rentabilité continue du Groupe et de chacune de ses filiales.

2. Organisation de la gestion du risque

Les objectifs de la gestion du Risque chez le Groupe Baobab sont multiples :

- L'identification des zones à risque auxquels l'institution est confrontée et la minimisation des pertes ;
- La protection des clients et la minimisation de leurs risques financiers ;
- La protection des intérêts de ses actionnaires et investisseurs ;
- La préservation de son patrimoine (de ses actifs) ;
- Le maintien et l'expansion de sa structure opérationnelle (notamment le réseau

d'agences) ;

- La fourniture de directives conformes aux principes de gestion de risques internationalement acceptés
- La définition d'un cadre de gestion des risques adapté aux activités de microfinance et à la structure de l'institution

L'organisation de la gestion des risques chez Baobab suit les principes de gouvernance généralement défini pour les services financiers. Elle repose sur le principe des trois lignes de défense distinctes et successives.

La première ligne de défense est l'équipe, la personne ou le service qui est responsable de l'exécution des tâches.

La deuxième ligne de défense est l'encadrement qui supervise la première ligne de défense et la structure de contrôle permanent. Cette dernière fournit une expertise en gestion des

risques pour aider à élaborer des stratégies, politiques et procédures afin d'atténuer les risques et mettre en œuvre des mesures de contrôle des risques.

Historiquement représentée par la fonction Conformité, cette structure est désormais en cours de renforcement au sein des équipes Risques de l'institution.

La troisième ligne de défense est le service d'Audit Interne, qui évalue et améliore l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance grâce à des vérifications des mesures de maîtrise des risques. Les services d'audit interne sont basés au siège national de chacune des institutions de microfinance et reporté à la fois au Comité d'Audit des filiales et à la Direction Audit du Groupe. L'intervention des équipes d'audit sont encadrées par un plan d'audit annuel approuvé annuellement par les Conseils d'Administration des filiales et du Groupe.

3. Les risques

Les principaux risques auxquels le Groupe est confronté sont les suivants :

Risque de crédit

- Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur fasse défaut ou que sa situation économique se dégrade au point de dévaluer la créance que l'institution détient sur lui.
- Le Groupe gère et contrôle le risque de crédit par :
 - la diffusion et le suivi strict de procédures opérationnelles et de critères d'acceptation rigoureux permettant de limiter le risque de défaut des clients,
 - l'exigence, lorsque cela est possible, de garantie de la part de ses clients afin de réduire les pertes constatées sur les prêts accordés. Ces garanties sont souvent en espèces (dépôts des clients) mais peuvent aussi être des garanties mobilières (fonds de commerce, stocks...), immobilières (titre foncier) ou morales (cautions),
 - l'instauration de comités de crédit dans chacune des filiales pour statuer sur des demandes de déboursements selon des niveaux de délégations pré-définis et validés par des Comités de Risques
 - la diversification de son portefeuille réparti

entre différentes zones géographiques. Au 31 décembre 2021, le Groupe investit en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, au Maghreb, à Madagascar et en Chine.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes pouvant résulter de procédures internes inadéquates ou non appliquées des personnes, des systèmes ou d'événements externes. Ces événements de risque sont les fraudes internes ou externes, les risques ayant trait aux relations clients, les problèmes liés à la gestion du personnel, les dommages qui pourraient toucher les actifs physiques, l'interruption totale ou partielle des systèmes ou des processus et la mauvaise exécution de certains processus qu'ils soient internes ou externes à l'institution financière.

Le Groupe gère et contrôle le risque opérationnel par :

- la mise en place de politiques pour décrire le fonctionnement de processus de contrôles : détection et prévention des fraudes, évaluation des risques opérationnels en filiale (risk assessment), plan de continuité d'activité, droits d'accès et habilitations
- des actions de formation (formation initiale et mise à jour régulière des compétences)
- le soutien des équipes d'audit pour réaliser des contrôles inopinés d'agences ou de processus de back office
- la mise en place d'équipe dédiées au contrôle permanent

Risque informatique et technologique

Les risques liés à l'informatique et à la technologie sont fréquents dans les institutions de microfinance. Le Groupe analyse régulièrement les risques liés au piratage ou au partage de mots de passe, les modifications possibles des données ainsi que les rôles assignés aux différents utilisateurs.

Un audit des accès est effectué au moins une fois par année à cet effet.

Pour atténuer également les risques potentiels liés à l'information et à la technologie, le Groupe s'assure que ses collaborateurs disposent d'un support technique et de compétences informatiques appropriés. Par ailleurs, le Groupe s'assure qu'il a mis en place une politique adéquate de sécurité des données.

Risque financier

Le risque financier résulte du déséquilibre entre les emplois et les ressources de l'institution, que ce soit en termes de liquidité que de coût (intérêts et change). Il se divise en deux catégories :

- Risque de liquidité : le risque que la société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement lorsqu'elles arrivent à échéance dans des conditions normales et dans des conditions stressées. La plupart des filiales du Groupe Baobab sont en mesure d'attirer et de concrétiser des financements de tiers en devise locale, en Euros ou en USD.

Le Groupe gère et contrôle le risque de liquidité par :

- la mise en place de politiques de gestion de liquidité
- un suivi régulier et fréquent des agrégats de liquidité, évalués au niveau des institutions de microfinance et sur une base consolidée au niveau du Groupe.
- la tenue régulière de comités ALCO

- Risque de taux : le risque de fluctuations défavorables des taux de financement, intérêts et change. Au niveau des filiales, le risque de change est minime, car ces dernières se refinancent localement, soit par constitution d'épargne lorsque leur statut le leur permet, soit par endettement sur le marché bancaire local. Au niveau du Groupe, le risque de change se matérialise par les investissements répartis sur des pays dont les monnaies fluctuent fortement et rapidement.

Le Groupe gère et contrôle le risque de taux par :

- couverture naturelle, c'est-à-dire par compensation entre les actifs en monnaie locale des institutions constitués essentiellement du portefeuille de prêts de la filiale avec les passifs en monnaie locale.
- un suivi régulier et fréquent des agrégats de position de taux et de change, évalués au niveau des institutions de microfinance et sur une base consolidée au niveau du Groupe.
- la tenue régulière de comités ALCO

Risque légal et fiscal

Ce risque inclut, sans que cela soit limitatif, l'exposition à des amendes, pénalités ou dommages-intérêts résultant des actions de surveillance des autorités. Il se divise en 3 catégories :

Risque réglementaire : Non-conformité à la loi ou réglementation locale.

Risque de litiges : Litige avec une contrepartie résultant de toute imprécision, lacune ou insuffisance, de nature quelconque, susceptible d'être imputable à l'établissement au titre de ses opérations et de sa gestion.

Risque fiscal : Evolution défavorable, et non anticipée, de la réglementation fiscale appliquée à Baobab.

Le Groupe gère et contrôle le risque juridique et fiscal par :

une surveillance continue de l'environnement réglementaire et juridique, notamment par le biais de responsables juridiques, de personnes en charge de la conformité dans tous les pays où le Groupe est implanté ainsi qu'avec l'aide de cabinets de conseil le cas échéant.

des relations directes avec les régulateurs une supervision fonctionnelle au niveau de la Holding par la mise en place d'un département juridique et d'un département Conformité dirigés par le Secrétaire général qui est ainsi le garant de toutes les questions juridiques concernant le Groupe

une veille fiscale pour une prévention des risques et une anticipation des nouvelles règles s'imposant au Groupe dans ses diverses juridictions.

Risque stratégique et de réputation

Le risque de stratégie peut découler d'un mauvais positionnement sur le marché, ou du lancement d'un produit déconnecté d'un besoin clientèle, d'un prix inadapté, de la méconnaissance de la stratégie de la concurrence. Il peut aussi être la résultante d'une mauvaise planification générant un risque sur la rentabilité ou pérennité de l'institution, d'une mauvaise gestion de ses ressources, ou d'une erreur de gestion ou d'un événement externe sur l'image d'une organisation.

Ce risque est mitigé par la présence d'équipes managériales expérimentées dans le domaine de la microfinance permettant une adaptation aux besoins du marché et aux

conjunctures locales ; cela passe également par l'établissement de business plans robustes et leur actualisation en fonction de l'évolution du marché.

Par ailleurs, le Groupe évalue également ses risques stratégiques en analysant son risque de concurrence et de réputation, sa gestion de la liquidité et du risque de crédit ainsi qu'en suivant régulièrement et scrupuleusement sa croissance et sa maîtrise des coûts.

NOTE 24 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires payés aux auditeurs du Groupe Baobab peuvent être détaillés comme suit

- honoraires pour services d'audit : ces services sont définis comme les missions de contrôle des comptes consolidés de la Holding et des comptes annuels des entités
- honoraires pour services liés aux services d'audit : ces services incluent notamment les diligences directement liées à la mission d'audit.

EN KEUR	2021	2020
Audit de la société Baobab S.A.S	118	102
Honoraires commissariat aux comptes	90	84
Services autres que la certification des comptes	28	18
Audit des filiales	434	370
Honoraires commissariat aux comptes	413	365
Services autres que la certification des comptes	21	5
TOTAL	552	472

NOTE 25 – PARTIES LIÉES

Au 31 décembre 2021, aucune transaction significative n'a été constatée entre le Groupe et les parties liées hors transactions intragroupe éliminées en consolidation.

NOTE 26 – ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POST-CLÔTURE

Le Groupe a procédé, début 2022, au rachat des parts de l'actionnaire minoritaire BEI (Banque Européenne d'Investissement) dans sa filiale Baobab Côte d'Ivoire portant son pourcentage de détention à 95,41%.

Cette transaction s'est faite via l'activation par la BEI d'un Swap de titres conclu avec Baobab SAS. Aux termes de ce contrat de Swap, Baobab SAS avait la possibilité d'acquiescer les parts de la BEI dans le capital de Baobab Côte d'Ivoire

en contrepartie de titres nouvellement émis de la société mère de cette dernière soit Baobab SAS.

Cette augmentation de capital de Baobab SAS dans le cadre de ce Swap a été suivie d'une souscription de nouvelles parts en numéraire des actionnaires AXA et NMI par un mécanisme anti-dilution. Ainsi à l'issue de cette opération, le capital social de la société mère est passé de 77 807 571 € à 84 176 143 €.



Baobab Group
(+33) 1 85 73 19 00

1 rue de Gramont
75002 Paris
France

www.baobabgroup.com
f  Baobab Group